

SECONDE
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
LES ÉLÉMENTS POUR L'ANNÉE 2019/2020

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>

Table des matières	2
Programme de l'année	3
Chapitre introductif : La périodisation, les exercices	5
Chapitre introductif TD1 : Réalisation d'une frise chronologique	6
H T1 C1 : Le monde méditerranéen, empreintes de l'Antiquité	7
H T1 C1 : Le monde méditerranéen, empreintes de l'Antiquité (Activité 1)	9
H T1 C1 : Le monde méditerranéen, empreintes de l'Antiquité (Activité 2)	14
T1 C1 : Le monde méditerranéen, empreintes du Moyen-Age	17
TD 2 : Réalisation d'un croquis répondant aux exigences des épreuves communes 21	
G T1 C1 : Les sociétés face aux risques.	28
G T1 C1 : Schématiser/modéliser la gestion des risques (TD3)	33
G T1 C3 : La France : des milieux entre valorisation et protection	35
H2 C2 : Renaissance, humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe	41
(XVe - XVIe siècles)	41
H T2 C1 : L'ouverture atlantique, la découverte du « nouveau monde »	48

Histoire **Thème 1 : Le monde méditerranéen empreintes de l'Antiquité et du Moyen-Age**

Chapitre 1 : La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Chapitre 2 : La Méditerranée médiévale.

Géographie **Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles**

Chapitre 1 : Les sociétés face aux risques

Chapitre 2 : Des ressources majeures sous pression

Chapitre 3 : La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection

Histoire **Thème 2 : XV/XVIème s, un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle**

Chapitre 1 : L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau monde ».

Chapitre 2 : Renaissance, humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

Géographie **Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ?**

Chapitre 1 : Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement

Chapitre 2 : Développement et inégalités

Chapitre 3 : La France, dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques

Histoire

Thème 3 : L'Etat à l'époque moderne : France et Angleterre.

Chapitre 1 : *L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France*

Chapitre 2 : *Le modèle britannique et son influence*

Géographie

Thème 3 : Des mobilités généralisées

Chapitre 1 : *Les migrations internationales.*

Chapitre 2 : *Les mobilités touristiques internationales*

Chapitre 3 : *La France, mobilités, transports et jeux d'aménagement*

Histoire

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII/XVIII

Chapitre 1 : *Les lumières et le développement des sciences*

Chapitre 2 : *Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres*

Géographie

Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation.

Chapitre 1 : *Des milieux à valoriser et à ménager*

Chapitre 2 : *Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés*

Chapitre 3 : *Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes*

Exercice 1 : Indiquer le siècle en chiffres romains

- 500 :	av JC 1914 :	- 212 :
1054 :	1918 :	1345 :
476 :	789 av JC :	90 :
1789 :	90 av JC :	3 :
- 3000 :	1000 :	- 1000 :

Exercice 2 : Transformer en chiffres romains (travail facultatif)

1000 :	3000 :	1 :
14 :	19 :	400 :
50 :	2000 :	100 :
25 :	400 :	25 :

Pour rappel :

I : 1	C : 100
V : 5	D : 500
X : 10	M : 1000
L : 50	IV : 4

Pour vous entraîner et vérifiez : www.info-grece.com

CHAPITRE INTRODUCTIF TD1 : RÉALISATION D'UNE FRISE CHRONOLOGIQUE

Obj c : Connaître les grandes périodes historiques, connaître les grandes césures (et les limites de ce genre de bornes).

Obj f : réalisation une frise, se représenter le temps, colorier, choisir le nuancier des couleurs, réaliser des recherches, faire des choix.

Temps : 60 mn

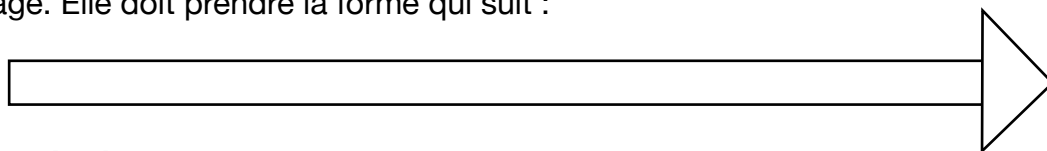
Tout au long de l'année les TD se diviseront en deux parties à savoir une partie obligatoire réalisée en classe qui vous permettra d'obtenir des points bonus et une partie facultative réalisée à la maison qui vous permettra d'obtenir une note qui ne comptera que si elle est supérieure à votre moyenne.

TD Obligatoire

Vous devez réaliser une frise chronologique permettant de repérer les quatre grandes périodes historiques à savoir :

- L'Antiquité : - 3000 à 476.
- Le Moyen-Age : 476 à 1453/92.
- L'époque moderne : 1453/92 à 1789/1804.
- L'époque contemporaine : 1789/1804 à aujourd'hui.

Au total, vous avez donc 5019 années à représenter. Pour se faire vous allez devoir faire une frise où 1 cm représente 200 ans. Ce travail est à réaliser sur une feuille blanche prise en format paysage. Elle doit prendre la forme qui suit :



TD Facultatif

Vous devez réaliser une frise sur une des trois périodes en respectant l'échelle qui suit :

- L'Antiquité : 1cm = 200 ans
- Le Moyen-Age : 1cm = 50 ans
- L'époque moderne : 1cm = 20 ans

Sur votre frise, vous devez chercher des renseignements et représenter les éléments suivants:

- Si vous faites une frise sur l'Antiquité : dates de naissance et mort de Périclès, de César, de Constantin ; dates du principat d'Auguste ; date de naissance de l'Empire Romain ; dates de christianisation de l'Empire Romain.
- Si vous faites une frise sur le Moyen-Age : dates de règne de Clovis, Charlemagne, Hugues Capet ; dates de naissance et de mort de Bernard de Clairvaux ; dates de la 2ème croisade.
- Si vous faites une frise sur l'époque moderne : date de la controverse de Valladolid, des 95 thèses de Luther, de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, de l'Habeas corpus, du Bill of Rights, de naissance de la machine à vapeur ; dates de présidence de G. Washington.

Vous devez colorier votre frise et utiliser une légende.

PLAN DU COURS

Introduction

Document 1 : Défilé Dolce Gabbana dans la vallée des Temples <https://antiquipop.hypotheses.org/7012>

Document 3 : Extraits discours de Macron <https://antiquipop.hypotheses.org/3272>

Document 4 : Extraits discours Mélenchon <https://antiquipop.hypotheses.org/3272>

Document 5 : Monnaie européenne <https://antiquipop.hypotheses.org/3751>

Développement

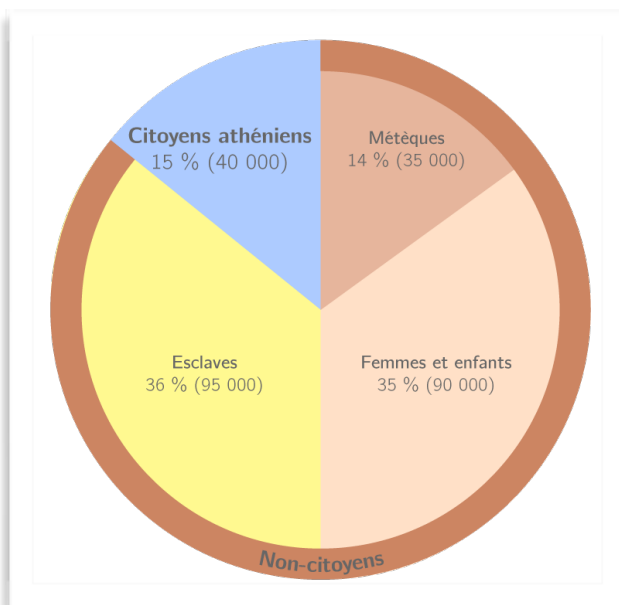
I. Athènes, une démocratie à la tête d'une thalassocratie.

- A. Athènes, naissance de la démocratie.
- B. Athènes à la tête d'une thalassocratie.
- C. Le rayonnement culturel de la cité et la fin de la démocratie.

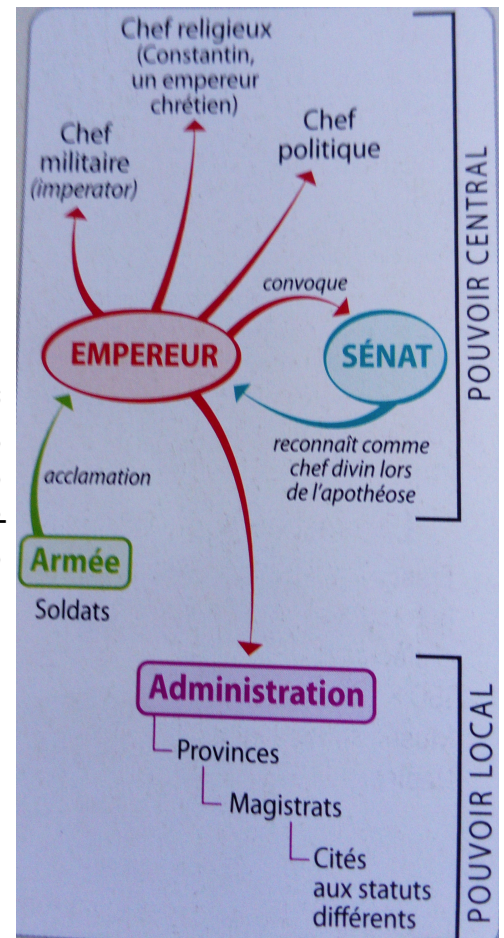
II. Rome à la tête d'un empire territorial.

- A. Un immense Empire organisé.
- B. Vers une unification et un brassage culturel.

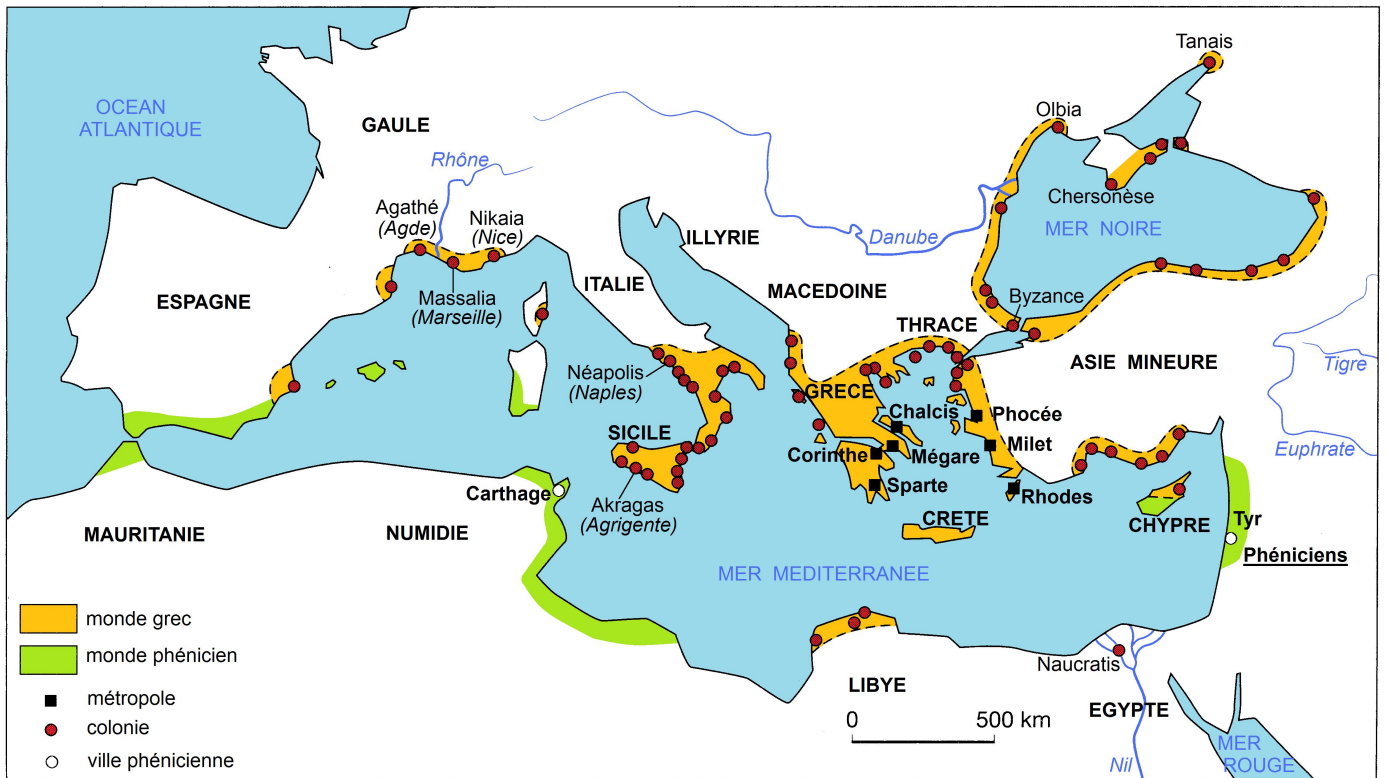
Document 1 : Répartition de la population d'Athènes.



Document 2 : Le pouvoir impérial dans l'empire romain



Document 3 : Carte de l'Empire grec au Vème



Document 4 : Carte de l'Empire romain



Etape 1
Regrouper

Vous allez, dans un premier temps, devoir essayer de regrouper les documents dans des grands thèmes.

Etape 2
Prélever des informations

Lire l'ensemble documentaire. Souligner les informations qui apportent des éléments de réponse aux trois questions suivantes en créant un code couleurs.

A. Dans quelle mesure les décisions prises par Périclès renforcent-elles l'hégémonie (la puissance) athénienne sur la mer Egée ?

B. Dans quelle mesure le fonctionnement de la ligue de Délos permet-il à Périclès de mettre en place une politique favorisant le peuple athénien ?

C. Pourquoi la politique impérialiste (de développement de l'Empire) de Périclès a-t-elle fait l'objet de critiques ?

Etape 3
Repérer des arguments et des exemples

Compléter le tableau en notant des arguments et en y associant exemples précis (issus des docs)

	ARGUMENTS	EXEMPLES
<i>Axe I. Périclès renforce l'hégémonie athénienne sur la mer Egée par le biais de la ligue de Délos</i>		

<p><i>Axe II. Périclès utilise la ligue de Délos en faveur du demos athénien</i></p>		
<p><i>Axe III. Une politique impérialiste critiquée</i></p>		

Document A :

Périclès ne cherchait qu'à complaire au peuple ; il remplissait chaque jour la ville de fêtes pompeuses, de banquets, et il formait les citoyens à des plaisirs qui n'étaient pas sans élégance. Tous les ans, il faisait partir soixante trirèmes, montées par un grand nombre d'Athéniens, lesquels devaient, moyennant une solde, tenir la mer pendant huit mois, pour s'exercer et s'instruire dans l'art nautique. En outre, il envoya une colonie de mille hommes dans la Chersonèse, une de cinq cents à Naxos, une de deux cent cinquante homme à Andros ; une autre colonie de mille hommes alla se fixer en Thrace dans le pays des Bisaltes ; enfin il peupla, en Italie, Sybaris, qui venait d'être rebâtie sous le nom de Thourioi. Par ce moyen, Périclès déchargea la ville d'une populace oisive et pleine, par conséquent, d'une malfaisante activité ; il put subvenir aux besoins urgents des pauvres et établir à demeure au sein des alliés d'Athènes, comme une garnison qui les tenait en respect, et qui prévenait de toute révolution.

Plutarque, *Périclès*, début du IIe siècle ap. J.-C.

Document B :

Puis Athènes s'en prit aux Naxiens¹, qui avaient fait défection et qui furent contraints de faire leur soumission à la suite d'un siège. [...] D'autres cités connurent par la suite, d'une manière ou d'une autre, le même sort.

Plusieurs raisons expliquaient ces tentatives de défection. Elles se produisaient surtout dans une cité ne s'était pas acquittée des contributions qu'elle devait fournir soit en argent soit en navires, ou quand elle voulait se dérober à ses obligations militaires. Or les Athéniens se montraient très stricts dans leurs exigences et ces peuples, qui n'avaient ni l'habitude ni la volonté de faire des sacrifices, supportaient avec peine la contrainte dont on usait avec eux. Ainsi d'une manière générale, les cités n'acceptaient plus sans mauvaise humeur de se trouver soumise à l'autorité des Athéniens.

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Ve siècle av. J.-C.

¹ 475-469 av. J.-C. : Révolte de Naxos contre Athènes.

Document C :

Ce qui flatta le plus les Athéniens, c'est la magnificence des édifices publics dont Périclès décora la ville. Cette mesure suscita plus que toutes les décisions politiques de Périclès la jalousie de ses ennemis. Ils l'accusaient dans les assemblées : « Le peuple, criaient-ils, est déshonoré ! Il s'est attiré les insultes de tous, pour avoir transporté de Délos à Athènes le trésor commun des Grecs. Quant à l'excuse honorable que nous pouvions opposer à nos accusateurs, en soutenant que nous avons transféré ici le bien commun par crainte des Barbares pour le mettre en lieu sûr, Périclès nous l'a ôtée. La Grèce s'estime victime d'une terrible injustice et d'une tyrannie manifeste : elle voit qu'avec les sommes qu'elle a fournies sous la contrainte pour faire la guerre, nous couvrons d'or et de parures notre cité, comme une fille coquette, l'ornant de pierres précieuses de statues, et de temples qui coûtent 1000 talents. » Mais Périclès donnait au peuple les explications suivantes : « Vous ne devez aucun compte de ces sommes aux alliés puisque vous faites la guerre pour eux et maintenez les Barbares au loin. »

Plutarque, *Périclès*, début du IIe siècle ap. J.-C.

Document D :

A cause du nombre croissant de citoyens et sur la proposition de Périclès, on décide de ne pas laisser jouir de droits politiques quiconque ne serait pas né de deux citoyens [Athéniens]. Puis quand Périclès eut pris la direction du peuple, il devint encore plus favorable au peuple. Périclès, en effet, enleva certains droits à l'Aéropage¹ et poussa vivement la cité à augmenter sa puissance maritime, ce qui donna à la foule l'audace de tirer à elle de plus en plus la vie politique. [...] Périclès reçut le conseil de distribuer aux gens du peuple ce qui leur appartenait. [...] Et il institua une indemnité pour les juges. [...] Tant que Périclès dirigea le *demos*, la vie politique fut assez honnête mais après sa mort elle devint pire.

¹ Tribunal aristocratique chargé des affaires religieuses et familiales.

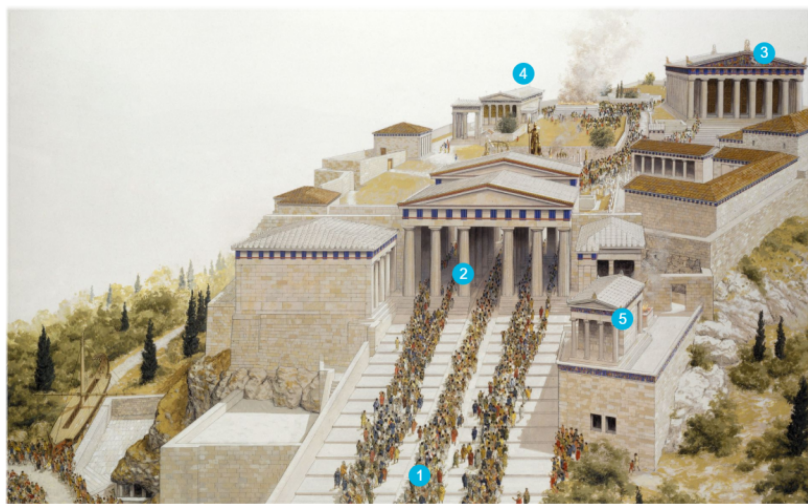
Aristote, *Constitution des Athéniens*, IV^e siècle av. J.-C.

Document E :

District	Cité	Montant du tribut
INSULAIRE	Egine	30 talents
	Erétine	3 talents
	Imbros	1 talent
	Lemnos	4 talents, 3000 drachmes
	Naxos	6 talents, 4000 drachmes
HELLESPONT	Lampsaque	12 talents
	Cyzique	9 talents
	Byzance	15 talents
IONIE	Chios	Trières
	Samos	Trières
THRACE	Potidée	6 talents
	Olynthe	2 talents
	Hydisos	1 talent
CARIE	Halicarnasse	1 talent, 4000 drachmes
	Cnide	5 talents

A partir de 454 av. J.-C., les listes indiquent le montant du tribut dû par les cités à la ligue. En 478 av. J.-C. le montant est 460 talents. Un talent vaut 6000 drachmes et correspond à environ 26 kg d'argent pur. Le salaire quotidien d'un ouvrier représente ½ drachme.

Document F :



Détruite par les Perses en 480 av. J.-C., l'Acropole, colline sacrée d'Athènes, est reconstruite par Périclès, notamment le Parthénon consacré à Athéna.

Document G :

Périclès, grâce à l'estime qu'il inspirait, à son intelligence et à son évidente intégrité, avait acquis une autorité qui lui permettait de contenir le peuple tout en respectant sa liberté. [...] Quand il voyait les Athéniens manifester mal à propos une confiance excessive, il les intimidait par des discours alarmants et, inversement, quand il se trouvait en proie à des craintes injustifiées, il savait les rassurer. Théoriquement, le peuple était souverain, mais en fait l'Etat était gouverné par le premier citoyen de la cité.

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Ve siècle av. J.-C.

Document H :

A ceux qui avaient l'âge et la force de faire la guerre, le trésor public fournissait abondamment de quoi vivre ; mais pour la masse ouvrière, qui n'était pas enrôlée, Périclès ne voulait ni qu'elle fût privée de salaires ni qu'elle en touchât sans travailler et sans rien faire. En conséquence il proposa résolument au peuple de grands projets de constructions et des plans d'ouvrages qui mettraient en œuvre beaucoup de métiers et demanderaient beaucoup de temps. De la sorte, la population sédentaire aurait le même droit que les matelots et les soldats en garnison ou en expédition d'être aidée et de toucher sa part des fonds publics.

Plutarque, *Périclès*, début du IIe siècle ap. J.-C., 11, 5-6.

Problématique pour l'ensemble de l'activité : Dans quelle mesure la cité de Rome a-t-elle pu dominer l'espace méditerranéen et contribuer à son unification ?

Etape 1

Etudier les documents et répondre aux questions
(groupe de 2)

Vous allez, par deux, devoir étudier les documents qui vont vous être remis et répondre aux questions associées. Tout cela est à faire dans le cahier.

Etape 2

Préparer un texte et l'intégrer dans l'outil collaboratif.
(groupe de 2)

Toujours par deux, vous allez préparer un texte à partir de vos documents qui devra contenir :

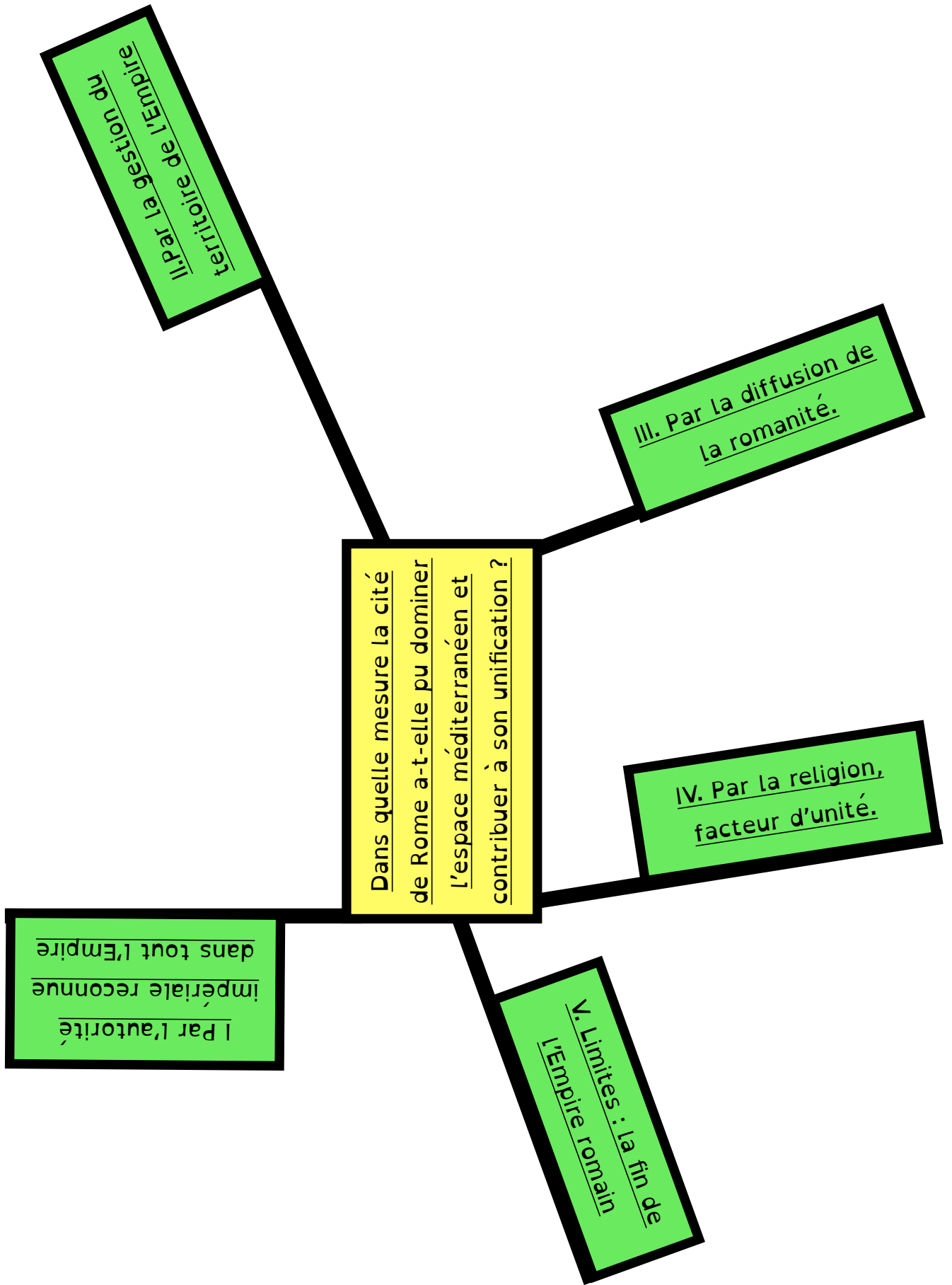
- un titre.
- une présentation du contexte des documents (où ? quand ?)
- une synthèse permettant de comprendre en quoi votre/vos document(s) permet(tent) de répondre à la problématique générale.

Tout cela est également à faire dans le cahier et, une fois ce travail terminé, vous devrez aller taper l'ensemble dans l'outil collaboratif.

Etape 3

Schéma de synthèse.
(travail individuel)

Individuellement, vous allez lire toutes les productions de vos camarades et, à partir de là, remplir le schéma de synthèse (page suivante) en mettant des arguments et des exemples.



Document 1 : La concentration des pouvoirs par Auguste

29 avant J.-C. Titre d'*imperator* (général victorieux) et chef des armées.

27 avant J.-C.

- **Prince du Sénat** (*Princeps*), premier membre par préséance du sénat romain.
- Surnom d'**Auguste** (jusqu'à réservé aux dieux).
- **Proconsul**, il reçoit la direction des « provinces impériales » où stationnent les légions (provinces impériales).
- Il se nomme « *Imperator Caesar Divi Filius Augustus* ».

23 avant J.-C. **Tribun à vie**, droit de s'opposer à toute décision du sénat et des magistrats.

12 avant J.-C. **Grand Pontife**, chef de la religion et ordonnateur des cérémonies.

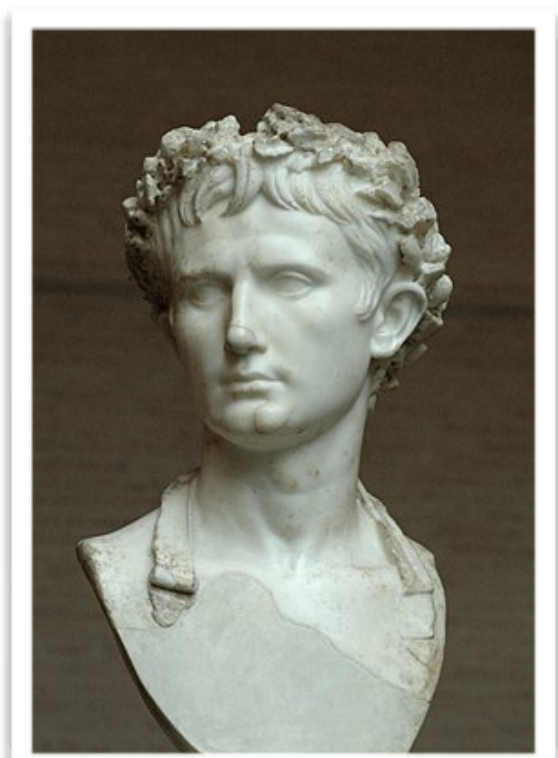
2 avant J.-C. Reçoit le titre honorifique de **Père de la patrie**.

Auguste s'est aussi fait élire **consul à vie** et censeur (le censeur désigne les membres du sénat).

Document 2 : Buste colossal de Constantin Ier (bronze, IV s)



Document 3 : Buste de l'empereur Auguste (IV s)



Introduction

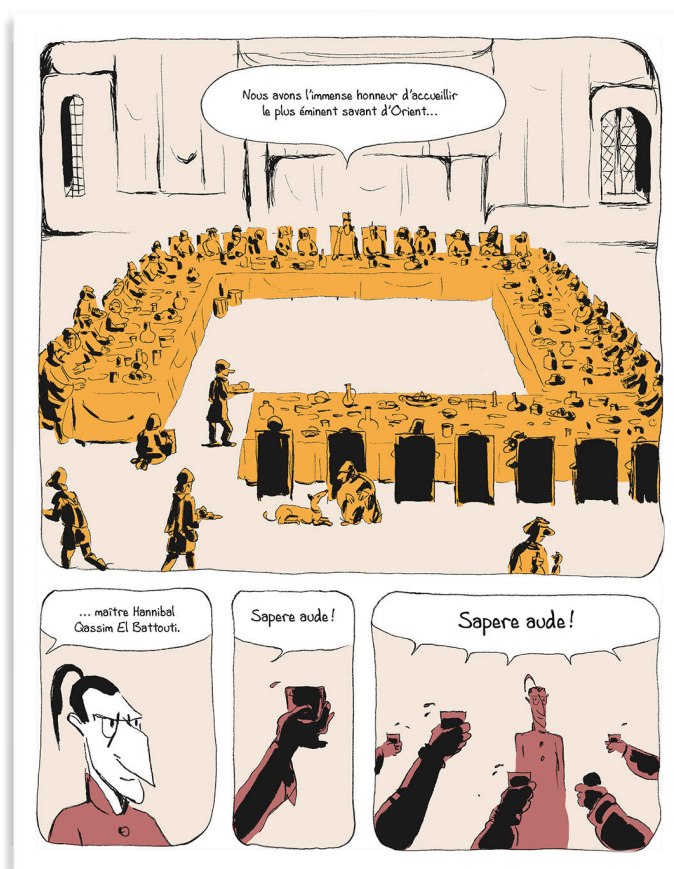
Etape 1 : Identifier les représentations actuelles de la Méditerranée médiévale



Document 2 : Bande-annonce du jeu vidéo, *Anno 1404*, Ubisoft (2009)



Document 3 : une planche de BD, Néjib, *Stupor Mundi*, Gallimard, 2016

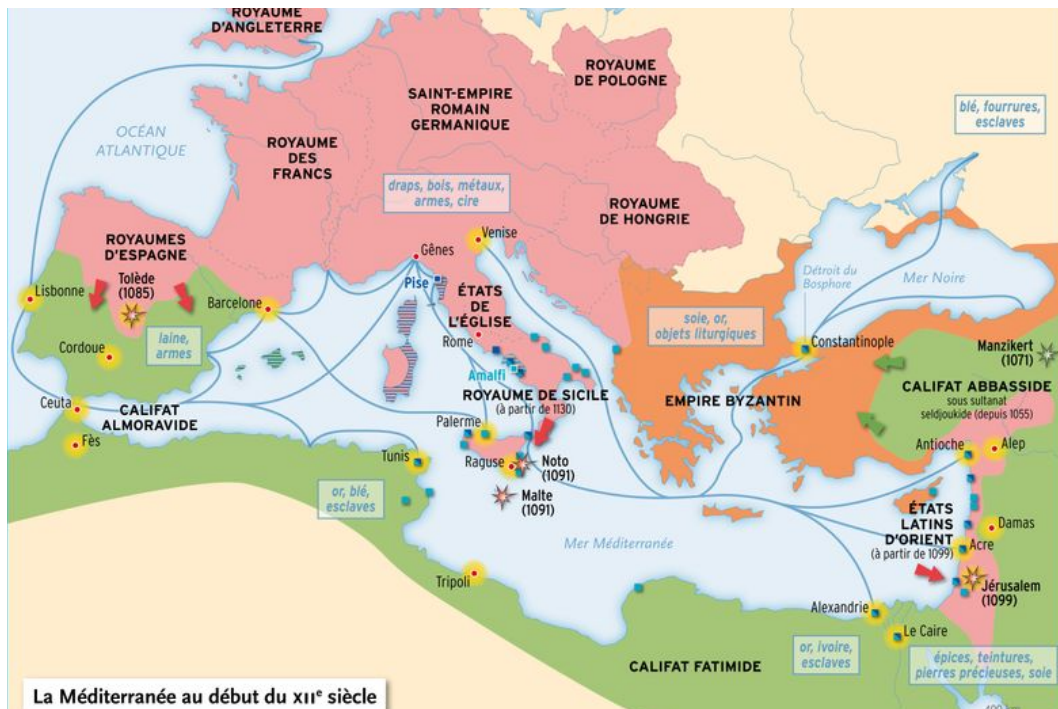


Questionnement :

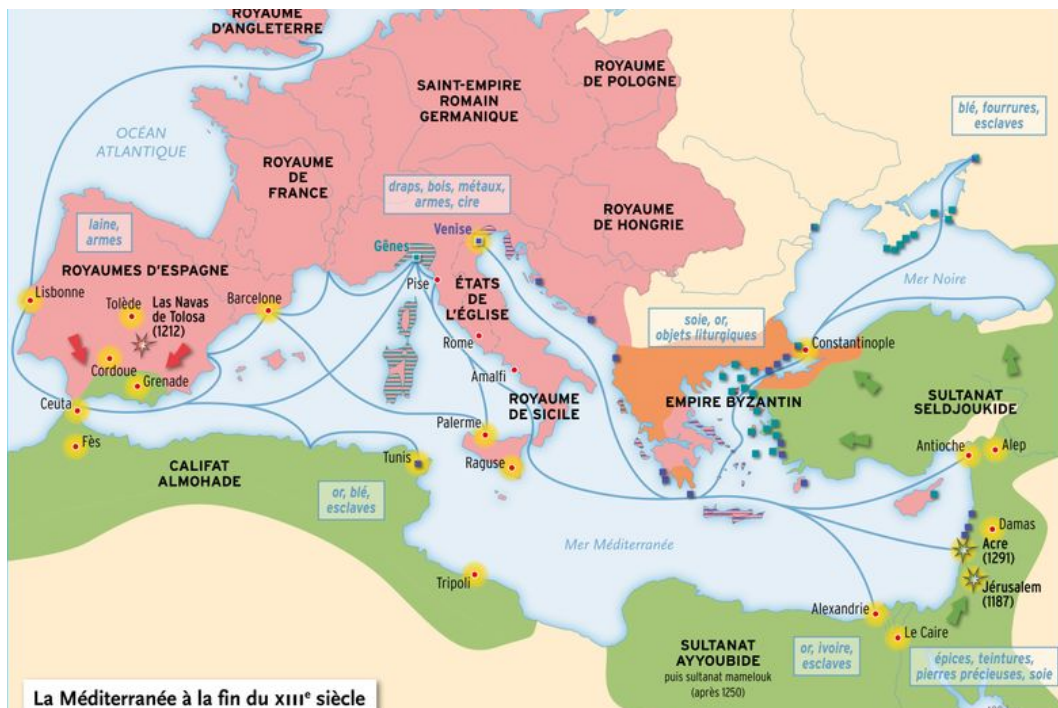
1. Quelles civilisations sont présentes dans ces oeuvres ?
2. Quels sont les lieux et les formes de contact ou d'échange que ces oeuvres racontent ?

Etape 2 : Comparer deux cartes de la Méditerranée médiévale

Carte 1



Carte 2



Questionnement :

1. Quelles sont les trois grandes civilisations présentes ? Avec quel type de figuré (de surface, ponctuel, linéaire) sont-elles représentées ? Pourquoi d'après-vous ? Si l'on regarde l'étendue de chaque civilisation d'une carte à l'autre, quelles évolutions peut-on remarquer ?
2. Les civilisations sont-elles des blocs homogènes sur le plan politique, c'est-à-dire avec une seule autorité sur tout l'espace ?

Activité 3 - Mobiliser mes connaissances sur les trois civilisations (religion et pouvoir politique) : points communs et différences

	La chrétienté latine (ou l'Occident chrétien)	L' Empire romain d'Orient (ou l'Empire byzantin)	L'islam (ou le monde musulman)
PARTIE 1 : LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE CIVILISATION			
Quelle est la religion dominante ?			
Qui exerce le pouvoir politique ?			
Quel lien entre pouvoir politique et religion ?			
Quels sont les principaux lieux religieux ?			
Quelle langue dominante ?			
PARTIE 2 : BILAN DE LA COMPARAISON			
Points communs			
Différences			

Tache : compléter la première partie du tableau avec vos connaissances personnelles du collège.

Activité 4 - Etudier des documents pour comprendre et mettre en perspective une situation historique

Document - Deux témoignages sur la vie des musulmans dans le royaume de Sicile

« Lorsque le pays fut soumis à ses ordres [Roger I, comte de Sicile] [...] répandit les bienfaits de la justice sur les habitants ; il maintint leurs religions et leurs lois ; il leur assura la conservation de leurs biens et de leurs vies, à eux, à leurs familles et à leurs enfants. »

Al-Idrîsî, *Livre du roi Roger*, Palerme, milieu du XII^e siècle.

Al-Idrîsî est originaire d'Al-Andalus. Il réalise pour Roger II (1130-1154) une carte du monde, accompagnée d'une description des terres connues.

« L'attitude du roi [Guillaume II, 1166-1189] est vraiment extraordinaire. Il a une conduite parfaite envers les musulmans ; il leur confie des emplois, il choisit parmi eux ses officiers et tous, ou presque tous, gardent secrète leur foi et restent attachés à la foi de l'islam. [...] Un autre trait que l'on rapporte de lui et qui est extraordinaire, c'est qu'il lit et écrit l'arabe. [...] En cette cité [Palerme], les musulmans conservent quelques restes de leur foi ; ils fréquentent la plupart de leurs mosquées et ils y célèbrent la prière rituelle sur appel clairement entendu. Ils ont des faubourgs qu'ils habitent seuls, à l'exclusion des chrétiens [...] En somme, ces gens sont des isolés, séparés de leurs frères les musulmans, sont tutelle des infidèles, et ils n'ont aucune sécurité, ni pour leurs biens, ni pour leurs femmes, ni pour leurs fils. Dieu veuille les rétablir en leur état, grâce à une intervention favorable. »

Ibn Jubayr, *Voyages*, fin XII^e siècle.

Ibn Jubayr est un lettré andalou qui visite la Sicile vers 1185.

Document complémentaire - L'expulsion de juifs du royaume de France par le roi Philippe Auguste (1182)



Contexte :

A la fin du XI^e siècle, des chevaliers normands conquièrent la Sicile qui était auparavant une possession byzantine, puis musulmane.

Plusieurs rois chrétiens comme Roger I, Roger II son fils, Guillaume I et Guillaume II, exercent jusqu'en 1189 leur autorité sur une population cosmopolite (chrétiens latins et byzantins, musulmans, juifs), notamment à Palerme, la capitale du royaume.

Questionnement :

- 1) Qui autorise la présence de communautés musulmanes au sein du royaume chrétien ?
- 2) Montrez que les musulmans sont « tolérés » au sens strict du mot « tolérer » (autoriser quelque chose que l'on juge négativement) ?
- 3) Peut-on généraliser ces situations de cohabitation pacifique à l'ensemble du monde méditerranéen ?
- 4) En conclusion, comment ces documents permettent-ils de nuancer l'idée de grands blocs de civilisations autour de la Méditerranée ?

TD 2 : RÉALISATION D'UN CROQUIS RÉPONDANT AUX EXIGENCES DES ÉPREUVES COMMUNES

1. Présentation de l'exercice : Il consiste à réaliser une production graphique en une heure. C'est un exercice de l'épreuve d'histoire-géographie, l'une des épreuves communes du contrôle continu (E3C) proposé aux élèves de 1^e générale (en janvier et en avril 2021 pour vous).

Voici un extrait des textes officiels qui présente cet exercice :

« Lorsque la production graphique est un croquis, **ce croquis est réalisé à partir d'un texte élaboré pour l'exercice** qui présente une situation géographique. Un fond de carte est fourni. Le titre et l'organisation du texte indiquent de grandes orientations pour la réalisation du croquis. Dans le cadre d'une autre production graphique, les consignes et les données servant à l'élaboration de cette production sont fournies avec l'exercice ».

L'année prochaine, cette épreuve portera sur l'un des PPO que vous aurez étudiés en géographie durant votre année de première. Cette année en seconde, vous allez vous entraîner à faire des croquis sur le programme de géographie de seconde, mais aussi sur celui d'histoire quand le thème s'y prête. C'est le cas avec ce chapitre centré sur les échanges et les conflits au sein d'un espace : la Méditerranée.

2. Pour votre premier entraînement, voici le texte à mettre en croquis :

Titre : Trois civilisations méditerranéennes entre unité et diversité au début du XII^e siècle.

« Tout autour de la mer Méditerranée, trois grandes civilisations sont en contact : l'Occident chrétien au nord-ouest, l'Empire byzantin au nord-est et le monde musulman à l'est et au sud. Chacune d'elle est liée à une religion dominante qui s'exprime plus particulièrement dans certains lieux comme Jérusalem, ville trois fois sainte, Médine et La Mecque, villes de pèlerinage pour les musulmans comme Rome, qui est aussi le siège de la papauté, et Saint Jacques de Compostelle, pour les Latins. Les Byzantins quant à eux ont fait de leur capitale, Constantinople le lieu du sacre de leur empereur, considéré comme l'envoyé de Dieu, et le siège du patriarche, chef de l'Eglise orthodoxe. Si le poids de la religion est aussi important dans la vie sociale et politique d'une civilisation à l'autre, en revanche leur organisation politique est différente. Tandis que le monde musulman se divise progressivement en plusieurs califats, l'Empire byzantin reste sous l'autorité d'une seule personne, l'Empereur, qui règne sur une théocratie. L'Occident chrétien, quant à lui, est éclaté en une multitude de royaumes.

Ces civilisations ne sont pas des blocs homogènes ni immobiles. Tout au long du Moyen Age, ils connaissent des dynamiques différenciées, d'expansion ou de repli. L'Empire byzantin recule sur plusieurs fronts : les Normands s'emparent de l'Italie du sud, les Turcs avancent en Asie mineure et les Slaves dans les Balkans. En Espagne, comme au Levant, les musulmans doivent faire face au mouvement de la Reconquista mené par les royaumes chrétiens du nord de l'Espagne. Par ailleurs, les autorités doivent faire face dans les territoires nouvellement conquis à des situations nouvelles où plusieurs religions sont en contact : la Sicile normande et Al-Andalus sont les laboratoires d'une cohabitation singulière entre chrétiens et musulmans. »

3. Quelques règles pour réaliser un bon croquis :

L'objectif c'est de donner des informations visuelles sur un espace, son organisation (ses structures) et ses évolutions (ses dynamiques). Ici, pas de phrase ni de paragraphe, mais un

croquis et sa légende. Pour cela, vous utiliserez un langage bien particulier : le langage cartographique, fait de figurés de différentes formes, tailles et couleurs suivant ce que l'on veut représenter (annexe 3).

Mais, même si le langage est différent, la logique est la même qu'un paragraphe argumenté : il faut démontrer une idée avec des arguments et des exemples précisément localisés.

Voici les principales attentes pour un croquis réussi :

- sa réalisation est soignée, il est agréable à regarder ; le croquis est lisible, sans surcharge ; les superpositions sont bien gérées
- les informations sont justes, correctement localisées et en relation avec le sujet
- les figurés sont bien choisis, cohérents avec l'information qu'ils représentent ; la nomenclature est suffisante et hiérarchisée
- la légende est organisée (deux ou trois parties avec un titre chacune) ; elle est aérée et soigneusement présentée.

TD OBLIGATOIRE

Vous devez réaliser la légende de ce croquis dans le cadre qui suit et c'est cela que vous me rendrez à la fin de l'heure.

ANNEXE 1 - LA LÉGENDE

I - La religion, coeur des civilisations



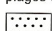


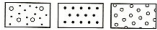








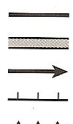
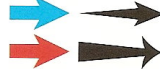

II - Une unité politique inégalement contestée

III - Des dynamiques contrastées

TD FACULTATIF

Si vous souhaitez réaliser le TD facultatif, vous devez réaliser le croquis complet.



Informations à cartographier	Figurés utilisés	Différencier des figurés	Hierarchiser des figurés
Localisation d'éléments s'étendant en surface (États, espaces urbains, agricoles, zones industrielles...)	Figurés de surface - plages colorées  - plages hachurées  - plages de pointillés 	Pour distinguer des phénomènes de nature différente : - varier la couleur des plages  - varier l'orientation des hachures  - varier les types de points 	Pour hiérarchiser des phénomènes de même nature : - varier le ton de la couleur  - varier la gradation des hachures en jouant sur l'espacement ou l'épaisseur des traits  - varier la densité des points 
Localisation d'éléments ponctuels (barrage, ville, usine, port...)	Figurés ponctuels 	Pour distinguer des phénomènes de nature différente : - varier la forme  - varier la couleur 	Pour hiérarchiser des phénomènes de même nature : - varier la taille des figurés  - varier le ton d'une couleur 
Localisation d'éléments linéaires (fleuves, routes, voies ferrées, flux d'échanges)	Figurés linéaires 	Pour différencier des types de flux : - varier la couleur ou la forme des flèches 	Pour hiérarchiser des flux : - varier l'épaisseur des flèches 

Activité 5 - Replacer la trajectoire d'un personnage dans son contexte historique

Le document central : Le parcours de Bernard de Clairvaux et la

Bernard de Clairvaux était né en 1090 dans une famille de la noblesse bourguignonne [...]. Il avait reçu une bonne formation littéraire, et avait acquis une grande familiarité avec la Bible, Cicéron et d'autres auteurs profanes, ce qui en faisait un excellent représentant de la culture de son temps. Mais il voulait que la connaissance restât servante de la foi [...]. Bernard était un conservateur, c'est-à-dire qu'il est plus sensible qu'à un témoignage du passé qu'aux découvertes du présent [...]. L'ordre établi lui apparaissait voulu par Dieu [...]. La grande règle de vie de Bernard fut la pénitence. Il infligea à son corps les plus cruels traitements [...]. L'autre aspect majeur de sa spiritualité réside dans son amour de Dieu et de la Vierge [...].

Trois ans après son arrivée au monastère de Cîteaux en 1112, il partit fonder celui de Clairvaux, au sud-est de Bar-sur-Aube, et il en demeura l'abbé jusqu'à sa mort en 1153. Sans cesse il travailla à la diffusion de l'idéal cistercien et il suscita une multitude de vocations [...]. Au milieu du XIIe siècle, il y avait trois cents abbayes cisterciennes .

Bernard, ce moine si attaché à son cloître, en fut sans cesse distrait par les soucis majeurs de l'Eglise et il sillonna les routes de l'Europe pour aller porter témoignage de sa foi [...]. Lors du schisme d'Anaclet¹, il prit fougueusement parti pour le pape légitime Innocent. Il entoura les papes de ses conseils, notamment Eugène III (1145-1153), dont il devint le maître à penser [...]. En 1146, Bernard fut, à Vézelay et à Spire, l'extraordinaire prédicateur de la deuxième croisade, dont l'échec lui fut d'ailleurs reproché [...].

Il se fit le parrain et le promoteur d'un nouveau mode de vie religieuse, alliant le goût de la profession monastique, le prestige de la chevalerie et l'attrait de la Terre Sainte [...]. Saint-Bernard prit sous sa protection un ordre militaire, celui des Templiers, fondé en 1119 pour assurer la protection des pèlerins en Terre Sainte [...]. Bernard, séduit par leur vocation, rédigea pour une grande partie leur règle en 1128 et écrivit pour les encourager et diffuser leur idéal « La louange de la nouvelle milice » (*De Laude nova militae*).

Jean CHÉLINI, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette, 1991

La prise du Comté d'Edesse en 1144, 46 ans après sa fondation à l'issue de la première croisade, amène le pape Eugène III à réagir . [Il] appelle les chrétiens à se mobiliser pour « libérer les Eglises d'Orient » et reprendre Edesse [...]. La prédication de la croisade fut confiée à Bernard de Clairvaux. Au printemps 1146, l'abbé cistercien prêcha à Vézelay, en présence du roi de France Louis VII, puis il gagna l'Allemagne où la prédication allait bon train mais prenait un tour dangereux : un Cistercien, le moine Raoul, ameutait les foules contre les juifs. Bernard parvint à empêcher une répétition des violences de la première croisade. A la fin de l'année 1146, le souverain germanique Conrad III prit la croix et entraîna avec lui une foule de seigneurs et de chevaliers [...].

Saint-Bernard pense la croisade en termes spirituels : elle concerne tous les chrétiens, où qu'ils soient et de quelque rang qu'ils soient, car elle est d'abord un moyen du salut [...]. Eugène III est sans doute plus réaliste. Le comté d'Edesse est tombé et il faut mobiliser les fidèles pour aider les Etats Latins à résister et pour tenter de récupérer la ville.

Alain DÉMURGER, *Croisades et croisés au Moyen Age*, Flammarion, 2006

1. En 1130, à la mort d'Honorius II, deux papes sont élus par les cardinaux, qui n'ont pas pu se mettre d'accord : Innocent II et Anaclet II. Un schisme désigne une division au sein de l'Eglise.

Lexique :

- cistercien : de l'ordre monastique de Cîteaux
- prédication : action de prêcher, c'est-à-dire prononcer des sermons pour inciter les fidèles à telle ou telle action
- salut : fait d'être pardonné de ses péchés après la mort et d'échapper à l'Enfer

Les documents complémentaires

Extrait du *De Laude nova militae*

« Pour les chrétiens du Christ, au contraire, c'est en toute sécurité qu'ils combattent pour leur Seigneur, sans avoir à craindre de pêcher en tuant leurs adversaires, ni de périr, s'ils se font tuer eux-mêmes. Que la mort soit subie, qu'elle soit donnée, c'est toujours une mort pour le Christ : elle n'a rien de criminel, elle est très glorieuse. Dans un cas, c'est pour servir le Christ ; dans l'autre, elle permet de gagner le Christ lui-même : Celui-ci permet en effet que, pour le venger, on tue un ennemi et Il se donne lui-même plus volontiers encore au chevalier pour le consoler. Aussi, disais-je, le chevalier du Christ donne-t-il la mort sans rien redouter ; mais il meurt avec plus de sécurité encore : c'est lui qui bénéficie de sa propre mort, le Christ de la mort qu'il donne [...].

Pourtant il ne convient pas de tuer les païens si l'on peut trouver un autre moyen de les empêcher de harceler ou d'opprimer les fidèles. Mais, pour le moment, il vaut mieux que les païens soient tués, plutôt que de laisser la menace que représentent les pêcheurs¹ suspendus au-dessus de la tête des justes² ».



Louis VII prend la croix à Vézelay (mars 1146)

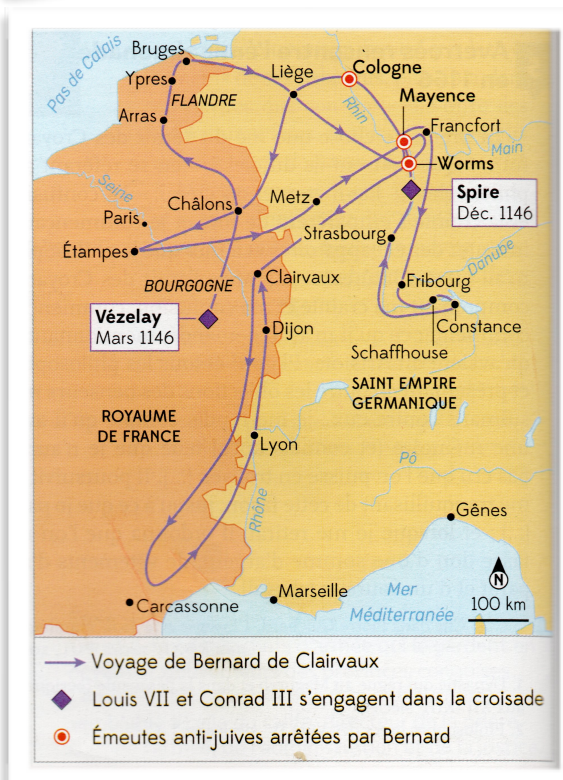
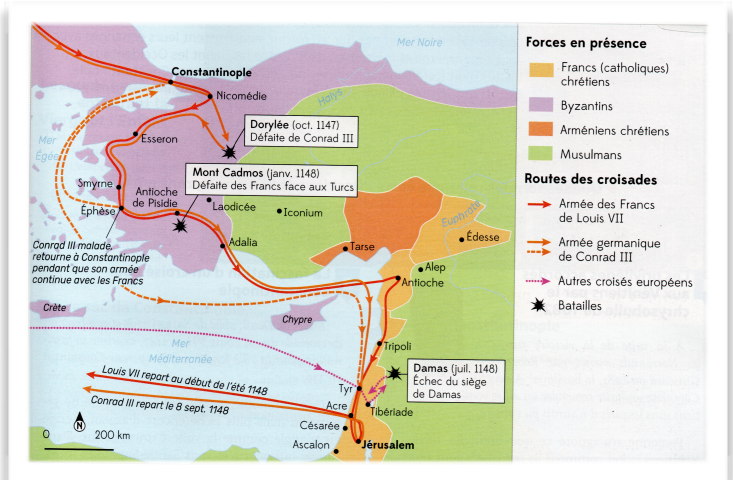
Devant une assistance fournie, alors que Bernard vient de prêcher la croisade au pied de la colline de Vézelay, le roi Louis VII et ses barons s'engagent à partir en croisade.

Sébastien Mamerot, *Les Passages d'outremer faits par les François contre les Turcs depuis Charlemagne jusqu'en 1462* (détail), BnF, Paris.

Carte 1 : La première croisade (1095-1099)



Carte 2 : L'itinéraire de la 2^{ème} croisade en Orient (1146-1149)



Carte 3 : L'itinéraire des prédications de Bernard de Clairvaux (1146-1147)

Consigne : A partir des documents et en vous appuyant également sur la leçon, vous réaliserez **l'un des trois parcours au choix**. Vous pourrez réaliser un deuxième parcours sous la forme d'un TD facultatif (à réaliser chez soi).

Parcours 1 - Réaliser une frise chronologique

1. Lire le document central et sélectionner les événements importants de la **vie de Bernard de Clairvaux**, permettant notamment de montrer son implication dans la deuxième croisade.
2. Grâce au texte et aux documents complémentaires, sélectionner les événements et périodes qui permettent de comprendre et de **contextualiser le rôle de Bernard de Clairvaux dans la deuxième croisade**.
3. A l'aide du site www.frisechrono.fr, ou sur une feuille libre (format paysage), **représenter ces deux types d'éléments** : en haut, ceux de la vie de Bernard de Clairvaux ; en bas les éléments de contexte.

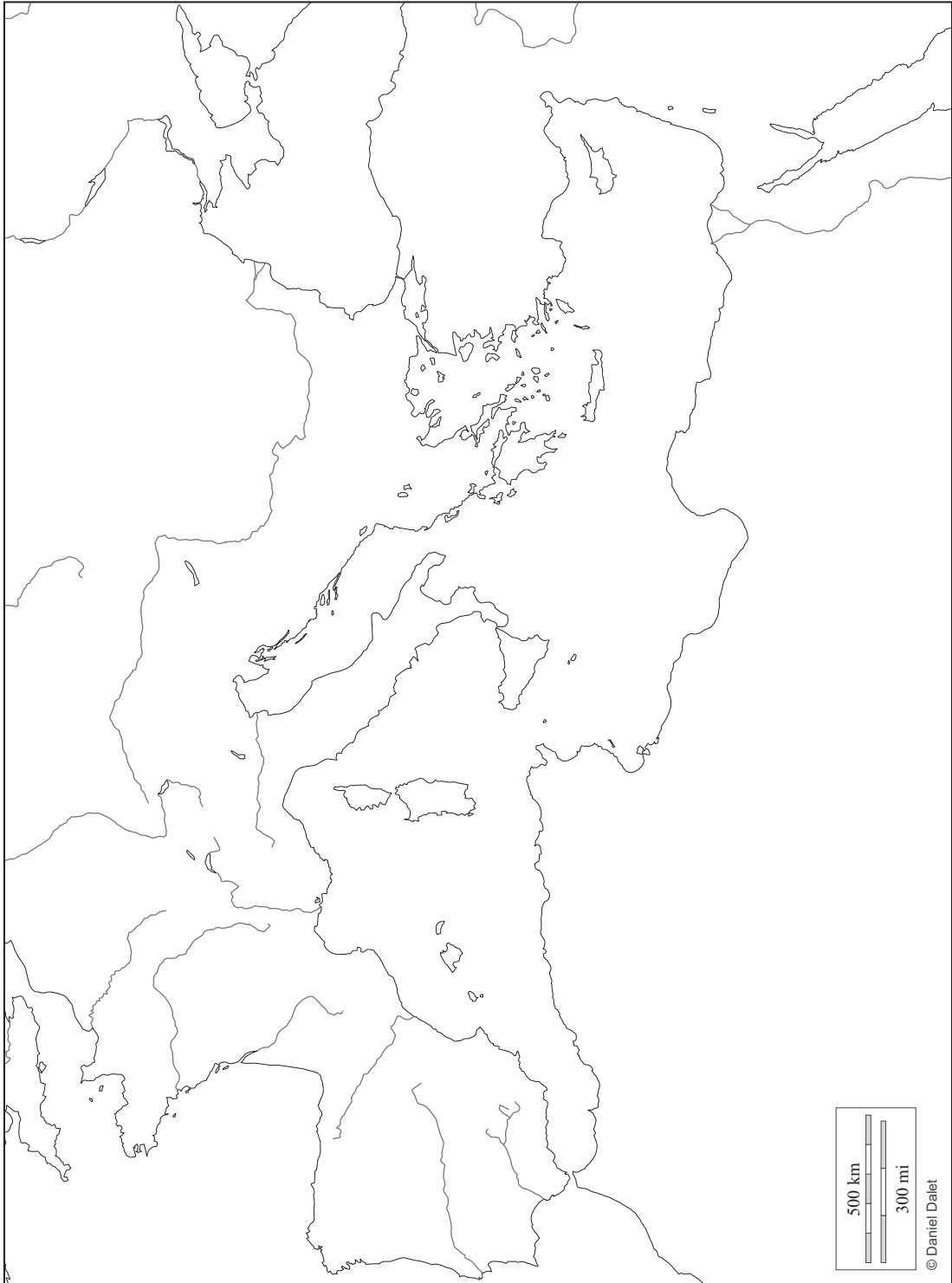
Parcours 2 - Rédiger un récit subjectif

1. **Vous êtes un baron de Louis VII**. Vous étiez présent au prêche de Bernard de Clairvaux à Vezelay. Vous avez participé à la deuxième croisade dans sa totalité. **Vous rédigez un manuscrit au jour le jour** pour raconter au pape Eugène III, à votre retour, le déroulement de la croisade.
2. Sélectionner dans les documents les éléments pour identifier les principales étapes et les principaux lieux du déroulement de la deuxième croisade.
3. **Votre écrit s'écrira à la première personne**. Il s'attachera à **décrire** et à **justifier** l'intensité de la motivation religieuse de son auteur, son admiration pour Bernard de Clairvaux et sa fidélité au roi, ses motifs de satisfaction et de déception (voyage, batailles) par rapport aux objectifs de cette croisade.

Parcours 3 - Réaliser une carte simplifiée de la deuxième croisade

1. Vous réaliserez une carte de synthèse à partir d'une **sélection d'informations** issues des cartes proposées. Il est indispensable de faire un tri.
2. L'objectif de votre carte de synthèse est de montrer la **situation** des Etats Latins d'Orient à la veille de la 2^e croisade et les **objectifs** de celle-ci, son **déroulement** (trajet, participants, batailles) ainsi que son **bilan**.
3. La **légende** s'organisera autour de trois idées principales (Des territoires à défendre / Une mobilisation massive / Un bilan désastreux). Vous utiliserez les trois types de **figurés** (de surface, ponctuels et linéaires). Vous n'oublierez pas de donner un **titre** à votre carte.

Légende :



G T1 C1 : LES SOCIÉTÉS FACE AUX RISQUES.

PLAN DU CHAPITRE

I. Aléa + vulnérabilité = risque.

A. *Les définitions.*

B. *La mise en situation.*

C. *Schématisation de la notion de risque.*

II. Un risque devenu une catastrophe : étude de cas.

III. La prise en compte de la catastrophe pour mieux maîtriser le risque.

LES DOCUMENTS

Document 1 : Tableau pour la mise en situation

Quelques scénarios pour comprendre le risque				
	<i>Aléa</i>	<i>Vulnérabilité</i>		<i>Risque</i>
		Enjeux humains	Enjeux économiques	
Scénario 1	Plusieurs séismes par an	Aucun hbt et aucune infrastructure		Faible
	Fort	Faible	Faible	
Scénario 2	Plusieurs séismes par an	Nb hbts et infrastructures		Fort
	Fort	Fort	Fort	
Scénario 3	Un séisme en cent ans	Aucun hbt et aucune infrastructure		Faible
	Faible	Faible	Faible	
Scénario 4	Un séisme en cent ans	Nb hbt et nb infrastructures		
	Faible	Fort	Fort	
Scénario 5	Plusieurs séismes par an	Une société riche, des maisons solides, des équipements parasismiques		Moyen
	Fort	Faible	Fort	
Scénario 6	Plusieurs séismes par an	Une société pauvre, des maisons précaires, aucun équipement parasismiques		Fort
	Fort	Fort	Faible	
Scénario 7	Plusieurs séismes par an	Une société riche, un espace littoral, une centrale nucléaire		Maximal Effet dominos
	Fort	Fort	Fort	

Document 2 : Incendie en Californie, 12/10/2019 (article issu du site LCI.fr)

DANGER - La région de Los Angeles, au sud de la Californie, est en proie depuis le vendredi 11 octobre à d'importants incendies, qui ont fait deux victimes et causé l'évacuation de 100.000 personnes.

Les flammes ne sont qu'à une trentaine de kilomètres du centre de Los Angeles. Depuis le vendredi 11 octobre, le sud de la Californie est la proie d'importants incendies, qui ont causé la mort de deux personnes et forcé plus de 100.000 habitants à fuir leurs habitations. Les pompiers préviennent qu'ils ne pourront venir à bout des feux avant dimanche. Le plus important de ces incendies, celui de Saddleridge, est aussi le plus proche de Los Angeles. Il s'est déclaré tard, dans la journée de jeudi, dans la vallée de San Fernando et est très vite devenu incontrôlable en raison de vents violents. Ce vendredi soir, il avait ravagé plus de 3000 hectares et détruit au moins 31 bâtiments. Chaque heure, 300 nouveaux hectares sont consumés, selon les pompiers, qui indiquent n'avoir que 13% de l'incendie sous contrôle, malgré la mobilisation d'un millier de pompiers, aidés d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau.

Un quinquagénaire et une femme de 89 ans tués

Un homme d'un cinquantaine d'années est mort d'une crise cardiaque en tentant de sauver sa maison de cet incendie. Les autorités ont donné ordre à plus de 100.000 personnes de quitter leurs logements de cette zone située en grande banlieue de Los Angeles. "C'est un feu très dynamique. N'attendez pas pour partir", a expliqué aux habitants le chef des pompiers de la métropole de Los Angeles, Ralph Terrazas.

"Si vous restez dans les zones concernées par ces évacuations, nous ne pourrons pas assurer votre sécurité", a ajouté le chef de la police de Los Angeles, Michel Moore, qui demande aux habitants de se rendre dans des centres d'hébergement d'urgence mis sur pied. "Préparez-vous à ce que cela dure aujourd'hui, demain et dimanche", a-t-il précisé.

Un autre incendie à une centaine de kilomètres plus à l'est, à Calimesa, a causé la mort d'une femme de 89 ans. Les flammes ont atteint le parc de mobil-homes où elle résidait, détruisant 76 maisons. Le feu avait été déclenché par le conducteur d'une benne à ordures dont le chargement avait pris feu et qui l'a précipitamment déversé sur le bord de la route, enflammant des broussailles.

Des centaines de milliers de personnes sans électricité

Au nord de l'Etat, le fournisseur d'électricité PG&E avait décidé dès mercredi 9 octobre de procéder à des coupures préventives en raison de prévisions météorologiques propices aux feux de forêt. Plusieurs centaines de milliers de clients sont concernés, certains résidant aux portes de San Francisco et de la Silicon Valley. L'opérateur a depuis annoncé avoir restauré l'électricité pour la moitié d'entre eux, mais précise que plus de 300.000 personnes n'ont pas d'électricité. D'autres coupures préventives de moindre envergure ont aussi été mises en oeuvre dans le sud de la Californie.

Désormais, les incendies massifs surviennent toute l'année, la Californie doit désormais faire face à des incendies de grande ampleur en plein hiver, une tendance qui n'existait pas voici une dizaine d'années. "Malheureusement, c'est vrai, la saison des incendies est plus longue. Avant, on avait l'habitude qu'elle dure trois ou quatre mois, désormais on a des situations comme celle-ci tout au long de l'année", a expliqué Al Poirier, officier des pompiers de Los Angeles. En novembre 2018, trois gigantesques incendies dans le nord et le sud de la Californie avaient ravagé plus de 100.000 hectares. Le "Camp Fire", avait notamment fait 86 morts et pratiquement rayé de la carte Paradise, une ville de 26.000 habitants, où neuf maisons sur dix ont été brûlées. L'enquête avait conclu que les lignes électriques de PG&E étaient à l'origine du brasier.

Document 3 : Cyclone Idai, le bilan devrait dépasser les 1.000 morts au Zimbabwe et au Mozambique (article publié dans la journal 20 Minutes, 11/04/2019).

CATASTROPHE Le gouvernement zimbabwéen a révisé à la hausse le nombre des victimes sur son territoire

Le bilan du cyclone Idai, passé le mois dernier sur le Mozambique et le Zimbabwe, devrait franchir la barre des 1.000 morts et des deux millions de sinistrés. C'est ce qu'indiquent les derniers chiffres publiés par les autorités locales et les Nations unies. Ce mardi soir, le gouvernement zimbabwéen a en effet révisé à la hausse le nombre des victimes sur son territoire.

Plus de 250 personnes portées disparues au Zimbabwe

Selon la ministre de l'Information Monica Mutsvangwa, « le nombre de morts est passé à 344 ». Les dernières estimations l'évaluaient entre 180 et 250 morts. « Les opérations (sur le terrain) sont désormais limitées à la seule récupération des corps. Les personnes portées disparues sont désormais présumées mortes », a ajouté la ministre. Selon la sécurité civile zimbabwéenne, au moins 257 personnes étaient toujours portées disparues dans l'est du pays. Au Mozambique voisin, le dernier bilan officiel faisait état de 602 morts.

Plus de 2 millions de sinistrés

Le 14 mars dernier, le cyclone Idai a frappé de plein fouet le port mozambicain de Beira, puis a continué sa route meurtrière vers l'ouest en direction du Zimbabwe. Les pluies diluviennes et les vents violents ont causé des destructions et des inondations massives dans les deux pays. Plus de 2 millions de personnes (dont 1,8 million au seul Mozambique) ont été sinistrées, parmi lesquelles 165.000 ont été contraintes à quitter leurs logements détruits. L'ONU a lancé un appel aux dons de 251 millions d'euros pour financer l'assistance d'urgence des trois prochains mois.

Document 4 : Usine Lubrizol à Rouen: pollution, odeurs, causes de l'incendie... Ce que l'on sait (article issu de La Voix du Nord, 2/10/2019)

Près d'une semaine après le spectaculaire incendie de l'usine chimique Lubrizol de Rouen, l'origine du feu reste à découvrir, et de nombreuses questions demeurent sur ses conséquences sanitaires et environnementales. Passage en revue de ce que l'on sait de cet accident.

Quelles sont les causes de l'incendie ?

La cause de la catastrophe n'est pas encore connue. Le parquet de Rouen s'est dessaisi de l'enquête au profit du pôle de santé publique de Paris, précisant que l'origine du feu était pour l'heure impossible à déterminer « avec certitude ». Lubrizol, qui se base sur « la vidéosurveillance et des témoins oculaires », a affirmé que l'incendie avait vraisemblablement commencé à l'extérieur du site.

L'air est-il pollué ?

24 heures après l'incendie, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a évoqué à Rouen une ville « clairement polluée » et reconnu que « des produits peuvent être irritants sur le moment ». Selon le préfet de Normandie Pierre-Yves Durand, les résultats d'analyses de l'air démontrent un « état habituel de la qualité de l'air à Rouen ». Mardi, il a précisé ses propos. « Je ne dis pas que la qualité de l'air à Rouen est satisfaisante », a dit le préfet, soulignant qu'avant l'incendie « à Rouen il n'y avait pas une qualité de l'air satisfaisante ».

Selon Patrick Berg, de la Dreeal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), il y a eu « identification d'un niveau significatif de benzène » le 26 septembre à 12h38, « une valeur un peu plus élevée que la limite » de détection sur le site de l'usine mais selon le préfet « cela ne permet pas de dire que l'air est anormal ».

Quels symptômes ressentis ?

Depuis jeudi, la population est incommodée par des odeurs qui restent marquées. De nombreux témoins interrogés ont fait état de gorges qui grattent, maux de têtes, nausées, vomissements et vertiges. Ces odeurs « sont liées aux hydrocarbures, mercaptans et résidus d'hydrocarbures présents en grande quantité sur le site et qui ont été impactés par l'incendie », selon la préfecture.

Quels produits ont brûlé ?

Lubrizon produisant des lubrifiants pour automobile, il s'agissait de substances qui entraient dans la composition d'huiles moteurs. On connaît depuis mardi la liste de ces substances et leurs quantités: 5253 tonnes ont brûlé et la préfecture a publié 479 fiches « qui précisent les caractéristiques des produits et les risques associés » en cas de combustion. Pour près des deux tiers (62,88%, soit 3.308 tonnes), ces produits étaient des « additifs multiusages » composés à 44% d'huile minérale obtenue par raffinage de pétrole, indique un tableau communiqué par les autorités.

Des substances dangereuses ?

Des rapports officiels consultés par Mediapart évoquaient en 2016 la présence dans l'usine Lubrizon de produits « très dangereux pour l'environnement » et « nocifs », et estimaient qu'un incendie pourrait donner lieu à la « formation de substances toxiques ». Mercredi, Agnès Buzyn a indiqué que les produits « les plus dangereux » s'agissant des « hydrocarbures polycycliques qui sont des produits éventuellement cancérigènes », n'ont pas été trouvés dans les fumées et suies. Concernant les très toxiques dioxines, des molécules cancérigènes qui peuvent aussi interférer sur le système hormonal, les résultats des recherches sont attendues dans la semaine. Des recherches ont aussi porté sur l'amiante qui composait le toit de l'usine. Selon la préfecture, il n'y a pas de « risque avéré » lié à l'amiante dans l'air.

Une eau potable et des produits agricoles comestibles?

L'eau des 71 communes de la Métropole de Rouen Normandie est potable. « Aucune trace de contamination n'a été relevée », après les rumeurs et spéculations concernant une prétendue eau noire du robinet, selon la Métropole. Par ailleurs, au moins 1800 agriculteurs ont été touchés par les suies en Normandie et dans les Hauts-de-France. La récolte est interdite dans une centaine de communes. La préfecture recommande aux riverains de « ne pas consommer les produits et légumes souillés par les suies » dans les jardins.

Quels risques pour la santé à court et long terme ?

Monoxyde de carbone, dioxyde de soufre et hydrogène sulfuré: les mesures effectuées par les pompiers, « afin de vérifier le risque immédiat » pour leurs interventions et les riverains, « n'ont pas mis en évidence de risque pour la population », assure la préfecture. Agnès Buzyn a reconnu mercredi, à propos des substances qui se sont consumées, que « personne » ne savait aujourd'hui « ce que donnent ces produits mélangés quand ils brûlent ».

Les questions pour étudier les documents 2, 3 et 4

Question 1 : Aviez-vous entendu parler de cette catastrophe ? Si oui par quel canal/média ?

Question 2 : Quelles sont les conséquences de cette catastrophe ?

Question 3 : Quel est le degré de gravité de cette catastrophe ?

Question 4 : Réaliser un petit schéma pour expliquer cette catastrophe.



Document 5 : Usine Lubrizol à Rouen: pollution, odeurs, causes de l'incendie... Ce que l'on sait (article issu de La Voix du Nord, 2/10/2019)

Catastrophes naturelles : 5000 morts et 44 milliards de dollars de pertes dans le monde depuis janvier (AFP, 16 août 2019)

Le nombre de morts est en forte hausse par rapport à l'an dernier alors que les pertes économiques sont largement en deçà de la moyenne enregistrée au cours des dix dernières années sur la période.

Selon une étude préliminaire du réassureur suisse Swiss Re, les catastrophes naturelles et désastres causés par l'homme ont entraîné la mort ou la disparition de plus de 5000 personnes et généré des pertes économiques 44 milliards de dollars (39,7 milliards d'euros) au premier semestre dans le monde. L'essentiel de ces pertes est dû aux orages et inondations qui ont sévi dans différentes parties du globe.

Sur les plus de 5000 personnes qui ont péri ou disparu au cours des différentes catastrophes survenues sur les six premiers mois de 2019, le cyclone Idai a été la catastrophe naturelle la plus meurtrière de la période avec plus de 1000 victimes, souligne Swiss Re. Il avait provoqué des vents violents et de graves inondations au Mozambique, au Malawi, au Zimbabwe et à Madagascar.

Le réassureur avait fait état d'environ 3900 morts ou disparus pour le premier semestre 2018, et de plus de 13 500 personnes sur l'ensemble de l'an dernier. Un bilan considéré comme l'un des plus bas enregistrés par Swiss Re, qui procède à ces estimations depuis plus de 50 ans.

Forte baisse des pertes par rapport à la dernière décennie

Les 44 milliards de dollars de pertes économiques répertoriés au premier semestre 2019 s'affichent largement en deçà du niveau des coûts enregistrés en moyenne sur cette période au cours des dix dernières années, soit 109 milliards de dollars. Ce chiffre marque également un recul par rapport au premier semestre de l'an dernier, où 51 milliards de dollars de pertes avaient été constatés.

Dans le détail, les catastrophes naturelles ont représenté l'essentiel des pertes au premier semestre 2019, soit 40 milliards de dollars. Les 4 milliards restants sont dus à des désastres causés par l'homme, tels que les accidents industriels. Les compagnies d'assurances ont également couvert 19 milliards de dollars de pertes, sachant que seuls 42 % du montant total des pertes étaient assurés.

De fait, les catastrophes naturelles de grande ampleur survenues sur la période, comme les cyclones Idai dans le sud de l'Afrique et Fani en Inde, ont touché des zones où le taux de pénétration de l'assurance est faible, explique Swiss Re. Ainsi, ce semestre « a une fois de plus montré le déficit de protection dans les pays émergents », a estimé Martin Bertogg, responsable des risques de catastrophes chez Swiss Re, cité dans un communiqué.

Quelques notions sur la gestion des risques

Gestion des risques : prise en compte de catastrophes passées pour mettre en place des plans de protection et de gestion du risque ; donc pour limiter le risque.

Le risque zéro : il ne peut pas être atteint mais on doit tendre vers. Pendant longtemps, cela a été le seul objectif mais on s'est aperçu que préparer la société aux risques est aussi important. C'est à dire admettre qu'il y aura un jour une catastrophe et s'y préparer (acceptabilité).

La culture du risque : ce principe rejoint l'acceptabilité. Dans certains pays, comme le Japon, le risque et surtout la catastrophe, sont tellement présents qu'on crée une véritable culture (exercices d'évacuation, répétition, cours, exercice à l'échelle du pays, etc.).

Ressources utilisables :

TD obligatoire

A partir des trois définitions et des ressources du pearltrees, vous devez réaliser un schéma qui permette de comprendre ce qu'est la gestion des risques. Ce travail est à réaliser individuellement. Vous avez le droit d'être originaux et vous avez le droit de vous inspirer des précédents travaux.

TD facultatif

Comme d'habitude, ce travail n'est à réaliser que si vous le souhaitez. Il doit vous permettre de vous entraîner encore à schématiser.

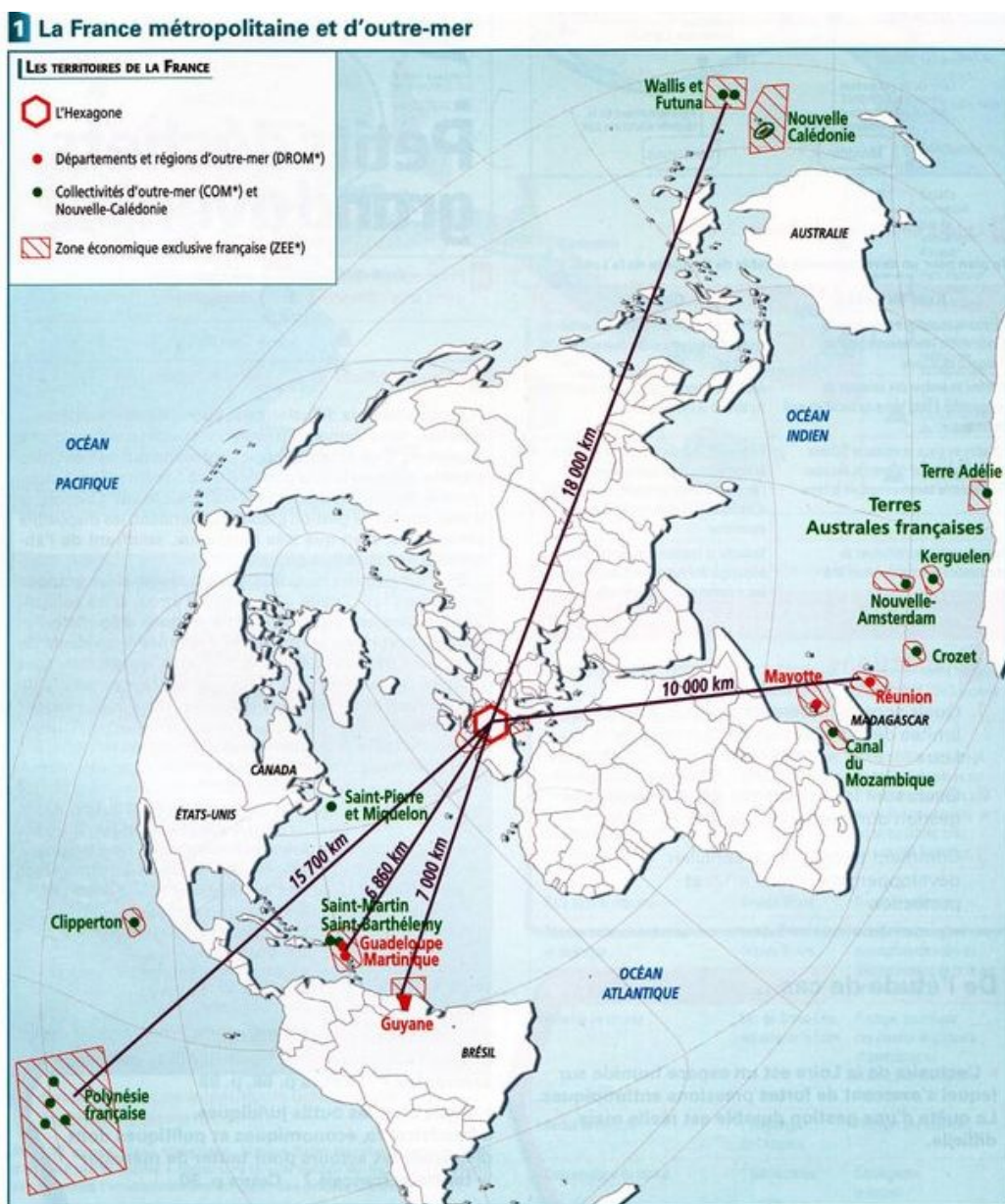
Vous devez réaliser une recherche en ligne/dans la presse/au CDI/à la médiathèque (à vous de choisir) pour trouver une catastrophe qui a entraîné une évolution de la gestion des risques. Quelques idées : la catastrophe de Fukushima, la tempête Xynthia, la marée noire de l'Erika, les incendies en Californie,

Et vous devez réaliser un schéma à partir de vos recherches qui explique l'évolution de la gestion des risques.

Arctique, la fin du sanctuaire
Dessous des Cartes (13/12/2014)

<p><u>LE TERRITOIRE</u> <i>(les limites de l'Arctique, les justifications de ces limites, schéma possible)</i></p>	<p><u>LES ACTEURS</u> <i>(les pays liés à cet espace, les entreprises, ...)</i></p>	<p><u>NOTIONS/IDÉES COMPLEXES</u> <i>(Notez ici le vocabulaire et les idées à préciser)</i></p>
<p><u>LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES</u> <i>(les changements récents qui modifient les enjeux liés à cet espace)</i></p>	<p><u>LES ENJEUX</u> <i>(lister les différents enjeux présents dans cet espace, les classer en fonction des espaces, carte mentale possible)</i></p>	<p><u>LES RISQUES</u> <i>(lister les risques engendrés par les évolutions actuelles de cet espace)</i></p>

Document introductif



Exercice à réaliser (préparation aux E3C)

Etape 1 : Réalisation de trois croquis par groupe de 3.

Vous allez devoir pour chaque grande partie du cours réaliser un schéma qui permette de retenir les principaux éléments. Pour cela, vous devez, dans un tableau, repérer toutes les informations cartographiables et leurs localisations. Une fois ce premier travail réalisé, vous allez construire une légende puis réaliser une ébauche de schéma (méthode de schématisation simple).

Etape 2 : Réalisation d'un croquis de synthèse noté (individuel)

A partir des croquis réalisés précédemment, vous allez devoir réaliser un croquis complet qui permettent de reprendre les grandes idées cartographiables de notre cours

LE COURS

I. Valoriser les potentiels des milieux.

A. Une grande diversité de milieux ...	B...qui offrent des potentialités pour une valorisation poussée des milieux
<p>- <i>Diversité liée au relief :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ⇒ Les littoraux : la France métropolitaine dispose de trois façades maritimes (Manche/Mer du Nord + Atlantique + Mer Méditerranée) + OM • ⇒ Les plaines et plateaux : ils occupent une large partie du territoire à l'ouest d'une ligne Biarritz-Metz • ⇒ Les massifs montagneux : à l'Est de la ligne Biarritz-Metz, les hauts plateaux, moyennes et hautes montagnes sont traversées par de larges vallées. 	<p>Les littoraux s'étendent sur 7000 km (1500 km ultra-marin) et offrent au territoire une ouverture maritime sur tous les océans, permettant ainsi à la France une connexion aux échanges maritimes.</p> <p>Les altitudes assez basses, le relief peu accidenté sont propices à la circulation mais aussi à l'exploitation agricole et les productions sont très variées (céréaliculture, élevage, viticulture, maraîchage...) 54% du territoire est composé de surfaces agricoles. L'agriculture française figure aux premiers rangs européens et mondiaux.</p> <p>Ex : Bassin Aquitain, Massif armoricain, Bassin Parisien</p> <p>1/4 du territoire est couvert de montagnes ; les milieux montagnards présentent des atouts et sont particulièrement valorisés du fait de leurs potentiels : hydrique ; touristique ; agricole (sylviculture / élevage extensif)</p> <p>Ex : Pyrénées, Massif central, Alpes, Jura, Vosges,</p>
<p>- <i>Diversité liée au climat :</i> Le climat de la France métropolitaine traversée par le 45e parallèle de latitude Nord est globalement modéré ou « tempéré » mais cela est à nuancer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ouest : climat océanique ⇒ Est : climat semi-continentale ⇒ Sud-est : Climat méditerranéen ⇒ Montagnes : Climat montagnard 	<p>Ainsi, certaines régions bénéficient d'atouts climatiques essentiels à leur développement touristique</p> <p>Ex : Arc méditerranéen => fort ensoleillement.</p> <p>Régions de montagnes => enneigement (associé à la pente)</p>
<p>- La France d'outre-mer contribue à accentuer cette diversité:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Climat tropical à deux saisons (Antilles, Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie) / Climat équatorial (Guyane) / Climat froid (St-Pierre et Miquelon) ⇒ Relief montagneux et volcanique : Massif réunionnais (Piton de la Fournaise), Massif guadeloupéen (Soufrière), Massif martiniquais (Montagne Pelée) 	<p>Les caractéristiques naturelles des territoires ultramarins apportent au territoire français une très grande biodiversité. Sur certains littoraux se développent la mangrove ou des barrières de coraux. La Guyane équatoriale est couverte d'une très riche forêt. Saint-Pierre-et-Miquelon et les Terres australes et antarctiques appartiennent au domaine océanique du froid et du vent.</p> <p>Grâce à l'Outre-Mer la France dispose du deuxième domaine maritime mondial* Ces données géologiques, climatiques, végétales sont des atouts pour le développement touristique et agricoles (cultures spécialisées) de ces territoires</p>

*** Domaine maritime mondial (ou ZEE = Zone Economique Exclusive // espace maritime bordant le littoral jusqu'à une distance de 200 miles nautiques, environ 370 km, sur lequel s'exerce la souveraineté nationale.**

C. ... donc des milieux **aménagés** mais aussi fragilisés.

Les milieux français sont largement investis par l'homme, ils ne sont plus naturels mais résultent d'une longue anthropisation. Ainsi, ces milieux sont très aménagés en vue de développer les activités humaines, exploiter les potentialités et les ressources des milieux et aussi dans certains cas dépasser les contraintes de certains milieux.

Aménagements	Valorisation	Exemples
Défrichement / Exploitation de nouvelles terres	Favoriser l'activité agricole	Grands défrichements => Moyen-Age
Développement des réseaux de transport	Favoriser la circulation, les échanges	<p>Les principaux axes de communication traversent les plaines, plateaux, suivent les vallées fluviales. Ils relient les métropoles.</p> <p>Ex : voir le réseau autoroutier en France métropolitaine ou les lignes TGV.</p> <p>Certains aménagements permettent de dépasser une contrainte liée au relief.</p> <p>Ex : les tunnels pour traverser une « barrière montagnaise » (Tunnel du Mont-Blanc, Tunnel de Fréjus, Tunnel de Puymorens) / Les viaducs pour traverser un cours d'eau, une vallée encaissée, un bras de mer (Viaduc de Millau, Pont de Normandie)</p>
Barrages hydroélectriques	Stocker les ressources en eau, produire de l'énergie (la production hydroélectrique en France représente 12,5% de la production électrique totale en 2018)	<p>Ex : Barrage de Tignes sur l'Isère (Savoie) ; Barrage de Roselend sur le Beaufortain (Savoie) ; Barrage de Serre-Ponçon sur la Durance (Hautes-Alpes) ; Barrage de Sarrans sur la Truyère (Aveyron) ; Barrage de Vouglans sur l'Ain (Jura)</p>
Stations touristiques	Favoriser le tourisme	<p>Exemples de stations de ski : dans les Alpes : Serre Chevalier + L'Alpe d'Huez + Les Arcs + Val Thorens + La Plagne // dans le Massif central : Mont-Dore + Super-Besse // dans le Jura : les Rousses // Dans les Pyrénées : Porté-Puymorens / Luchon Super Bagnère / Val d'Azun</p> <p>Exemple de stations balnéaires : Sur le littoral méditerranéen : Cap d'Agde, Cannes, Cassis, Nice...// Sur le littoral Atlantique et breton : Carnac, la Baule, Arcachon, Biarritz...// Sur le littoral de la Manche et Mer du Nord : Le Touquet, Etretat, Cabourg, Granville... / Dans les DROM : Saint-Gilles-Les-Bains (Réunion) ; Le Gosier (Guadeloupe) ; Saint-François (Guadeloupe) ; Les Trois-Ilets (Martinique) ; Sainte-Anne (Martinique)</p>

Cependant, ces aménagements pour valoriser les milieux, l'exploitation des ressources ont conduit à une dégradation de certains milieux. Par exemple, certaines pratiques agricoles intensives provoquent une érosion des sols, des pollutions. L'usage massif d'engrais et de pesticides altère la qualité de l'eau (algues vertes en Bretagne) et peut nuire à la santé des populations.

II. Des milieux soumis à des risques variés

A. Un territoire exposé à des risques

Les aléas naturels et technologiques sont nombreux sur le territoire français :

- Séismes => Guadeloupe, Martinique, Pyrénées, Est des Alpes
- Eruption volcanique => Soufrière, Piton de la Fournaise, Montagne Pelée
- Cyclone => Antilles Françaises, Réunion
- Crues => au bord des fleuves par exemple (Loire, Rhône, Seine, Garonne...)
- Avalanches / Incendies de forêts...
- Fuites toxiques, explosions, incendies (sur les sites industriels ou nucléaires)

Associés à la vulnérabilité (liée à la présence d'enjeux humains et matériels), ces aléas peuvent provoquer des catastrophes.

B. Une vulnérabilité accentuée par les activités humaines.

La vulnérabilité et donc les risques sont aggravés par les activités humaines.

- L'artificialisation des sols accentue le ruissellement
- Les constructions près de forêts exposées aux incendies (arc méditerranéen, Corse, massif landais), en zone inondable (lit de l'Aude) ou dans les couloirs d'avalanche (vallée de Chamonix).
- L'aménagement de sites industriels dans des régions densément peuplées
- Ex : Vallée du Rhône => région particulièrement industrialisée et très peuplée (présence notamment de centrales nucléaires)
- Ex.2: «Couloir de la Chimie» au sud de Lyon
- Ex. 3 : Espaces proches de la ZIP de Fos-sur-Mer
- Ex. 4 : Des sites industriels près de grandes agglomérations : Toulouse, Le Havre, Dunkerque

C. Gestion des risques

La politique de gestion des risques repose sur trois volets :

- La prévision suppose la mise en place d'outils de surveillance et d'alerte (comme Météo France pour les aléas climatiques ou Vigicrues).
- La protection met en place des aménagements spécifiques (digues, coupe-feu, paravalanche).
- La prévention sensibilise les populations et régleme les aménagements à travers les plans de prévention des risques naturels (PPRN) ou technologiques (PPRT)

III. Une protection des milieux les plus fragiles.

A. Des politiques et des acteurs pour protéger les milieux :

La France a mis en place une politique de protection environnementale à partir des années 1960. Effectivement, les notions de protection des espaces naturels, d'environnement s'affirment (rmq : 1971 => création du ministère de l'Environnement). Puis dans les années 1980, le concept de développement durable prend de l'importance, les enjeux environnementaux deviennent primordiaux pour tous les territoires d'autant que la vulnérabilité des territoires apparaît (avec des catastrophes majeures => inondations de Nîmes en 1988). Tout cela encourage une politique de protection des territoires.

Les différents dispositifs de protection des milieux

1957 => Loi sur les réserves naturelles nationales ou régionales => 3 objectifs : Protéger un milieu naturel (faune, flore, caractéristiques géologiques) + les rendre accessibles + sensibiliser le public à l'intérêt de cette protection. 340 réserves naturelles.

1960 => Loi sur les Parcs nationaux (loi assouplie en 2006 en terme de réglementation) => constitués de deux zones : le « cœur » du parc où la protection de la biodiversité est maximale + une « zone d'adhésion » autour de ce parc où les activités humaines sont réglementées par une charte, un projet de territoire. Les élus locaux ont une place dans la gestion du Parc.

10 parcs nationaux : Vanoise, Port-Cros, Pyrénées, Cévennes, Ecrins, Mercantour, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Calanques (ces Parcs couvrent 9,5% du territoire)

1967 => Loi sur les Parcs régionaux => redynamiser des territoires ruraux, favoriser le développement local en valorisant les paysages. Les projets sont de PNR émanent des communes, elles adhèrent à une charte soumise en suite à l'approbation de l'Etat.

53 parcs naturels régionaux (ils couvrent 15% du territoire)

Ex : Parcs naturel régional des Grands Causses ; Parc naturel régional de Guyane ; Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin ; Parc naturel régional de la Martinique ; Parc naturel régional de la montagne de Reims...

2006 => Loi sur les Parcs nationaux marins => Protéger les milieux marins, favoriser des activités humaines raisonnées.

9 parcs nationaux marins

Ex : Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer de Pertuis ; Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale ; Parc naturel marin du bassin d'Arcachon ; Parc naturel marin de Martinique.

Les réserves naturelles et les parcs nationaux insistent sur la préservation des espaces naturels, avec même pour certains espaces l'idée de les soustraire aux activités humaines. Les PNR sont plus des outils pour promouvoir les territoires et le développement local.

D'autres dispositifs relevant de politiques de protection européennes et mondiales complètent ces mesures comme les sites Ramsar (zones humides) ou les zones Natura 2000.

B. Des dispositifs spécifiques pour des milieux très vulnérables

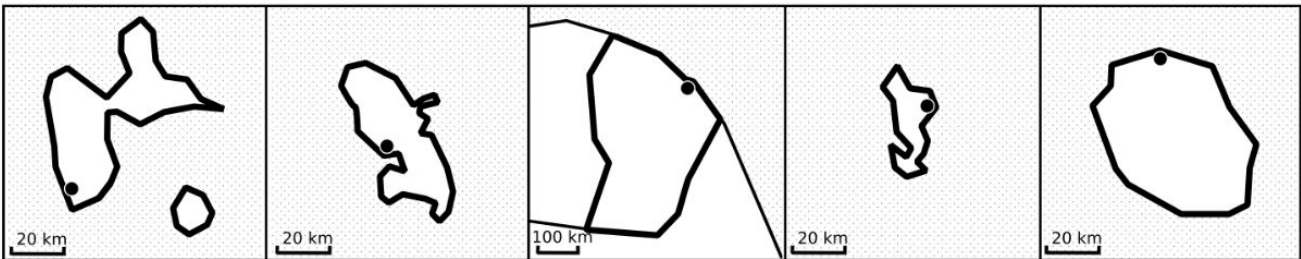
Littoraux et montagnes sont particulièrement protégés : par des aires spécifiques mais aussi les lois Littoral (1986) et Montagne (1985 et 2016). Ces lois encadrent l'extension du bâti dans ces milieux, elles visent à concilier les activités humaines avec la préservation des paysages et espaces naturels => trouver un compromis.

Le Conservatoire du Littoral, créé en 1975, a pour objectif d'acquérir des portions de côtes pour les soustraire à l'urbanisation et favoriser leur sanctuarisation (notamment les portions littorales ayant une biodiversité particulière comme les dunes, les marais...) Il détient aujourd'hui 1450 km de côtes soit 13,1% du linéaire côtier.

C. Protection et conflit d'usage.

La protection des milieux est au cœur de conflits entre acteurs. Les espaces protégés génèrent des conflits sur les pratiques qui y sont autorisées. Il s'agit de conflits récurrents, notamment liés au pastoralisme (réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, retour du loup dans le Mercantour) ou à la fréquentation touristique (Calanques)

Titre :



H2 C2 : RENAISSANCE, HUMANISME ET RÉFORMES RELIGIEUSES : LES MUTATIONS DE L'EUROPE (XV^E - XVI^E SIÈCLES)

Documents et activités

Plan de la leçon

I - L'humanisme : un nouveau regard sur l'homme et le monde

PPO 1 : Érasme, prince des humanistes

A - L'élargissement des savoirs

B - La confiance en l'homme

C - Vers une « communauté européenne »

II - Les réformes religieuses : un nouveau rapport à Dieu

PPO 2 : 1517 – Luther ouvre le temps des réformes

A - Une Eglise critiquée

B - Une Eglise divisée : l'action de Luther

C - Une Eglise combattante : Réforme et Contre-Réforme

III - La Renaissance : un renouveau artistique

PPO 3 : 1508 - Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine

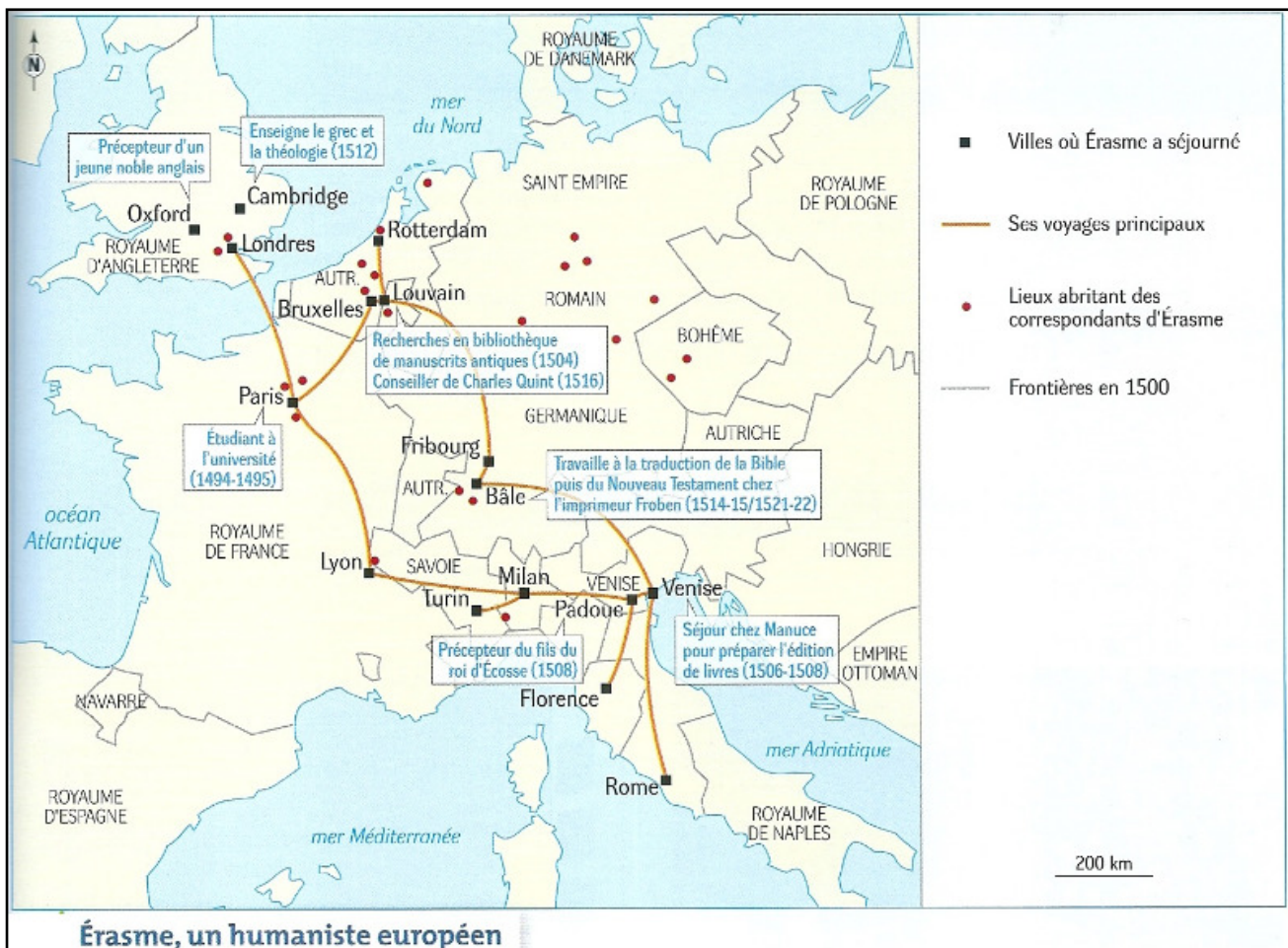
A - Etude de deux versions du Jugement Dernier (Giotto et Michel-Ange)

B - TD : La Genèse de Michel-Ange

C - Une révolution artistique ?

PPO n° 1 : Érasme, prince des humanistes

Documents communs à tous les thèmes de travail : une carte et une biographie.



Biographie d'Érasme :

BIOGRAPHIE D'ÉRASME

- entre 1466 et 1469 : naissance à Rotterdam, 2e fils d'un prêtre et de la fille d'un médecin.
- 1474 : il quitte l'école de Gouda pour celle du Chapitre d'Utrecht.
- 1478-1485 : études à l'école des Frères de la Vie Commune à Deventer, un des premiers foyers humanistes des Pays-Bas où on enseigne la Bible et les auteurs païens de l'Antiquité.
- vers 1480 : ses parents étant morts de la peste, ses tuteurs l'envoient au couvent des Chanoines augustins de Steyn. Vie d'étude (il dévore les auteurs classiques latins), de méditation et d'écriture (poèmes en latin).
- Il prend le nom de Desiderus Erasmus Roterodamus (en grec, *erasmos* signifie l'aimé).
- 1488 : il prononce ses vœux et devient donc moine augustin.
- 1492 : après avoir été ordonné prêtre, il est appelé comme secrétaire par l'évêque de Cambrai qui cherchait un bon latiniste pour l'accompagner dans un voyage en Italie.
- 1495-1499 : il part en France préparer le doctorat de théologie à la Sorbonne (Paris). Il travaille comme précepteur pour vivre, publie des manuels scolaires et se lie d'amitié avec de nombreux hommes de lettres qui resteront ses correspondants toute sa vie.
- 1499-1500 : séjour en Angleterre : Oxford, Cambridge et la cour du Roi. Se lie avec Th. More.
- 1500 : de retour à Paris, il publie ses *Adages*, pour enseigner la belle langue latine et la morale aux enfants. À Anvers, il publie *l'Enchiridion militis christiani* (ce qui signifie à la fois le manuel et le poignard du soldat chrétien), ouvrage de piété où il insiste sur l'importance de l'étude de l'Écriture Sainte et prône une relation directe entre l'homme et Dieu.
- 1504 : il commence un travail de 12 ans pour traduire le *Nouveau Testament* en comparant des textes latins, grecs, hébreux et araméens.
- 1506 : après un séjour en Angleterre, il publie à Paris des traductions en latin d'auteurs grecs.
- 1506-1509 : il entreprend le voyage en Italie dont il rêvait depuis toujours : Turin, Venise (où il approfondit sa connaissance du grec et fréquente les intellectuels qui se réunissent chez l'imprimeur Manuce), Bologne, Florence, Padoue, Sienne et enfin Rome (où il se lie avec des cardinaux dont le futur pape Léon X et observe, avec ironie, la cour pontificale).
- 1509-1514 : par les Alpes, Strasbourg, le Rhin et Anvers, il rejoint l'Angleterre où il enseigne et écrit *L'Éloge de la folie*, se moquant avec ironie des défauts de ses contemporains.
- 1514 : après un bref séjour à Louvain, il se rend en Suisse, à Bâle, où il est accueilli comme la "lumière du monde", pour y rencontrer le grand imprimeur Froben qui publie en 1516 sa traduction du *Nouveau Testament*.
- 1516 : retour aux Pays-Bas comme conseiller du futur Empereur Charles Quint. Il publie *L'institution du Prince chrétien* où il affirme que le bien commun doit être la première préoccupation d'un bon prince et expose ses idées pacifistes.
- 1517 : le pape Léon X le libère entièrement de ses obligations de moine.
- 1517-1521 : séjour à Louvain, il participe à la création du "collège trilingue" (latin, grec, hébreu).
- 1521-1529 : retour à Bâle, il publie beaucoup, surtout des écrits contre Luther comme, en 1524, *Le Libre arbitre* ; il reste fidèle à l'église catholique.
- 1529-1535 : il quitte Bâle, acquise à la Réforme pour Fribourg en Brisgau dans l'Empire germanique et travaille beaucoup : nouvelle édition du *Nouveau Testament*, ouvrages de piété...
- 1535 : il revient à Bâle très malade et y meurt le 12 juillet 1536.

J.-C. Margolin, article "Érasme" dans *Encyclopédie Universalis*, 1990.
J. Chomarat, préface des *Œuvres choisies d'Érasme*, Le Livre de Poche, 1991.
M. Peronnet, *Le XVI^e siècle*, Hachette Université, 1981.

Consigne identique pour tous les groupes : rédiger un texte pour répondre à la question liée à votre thème en vous appuyant sur les documents.

Thème 1 : Erasme et l'idéal pédagogique

Pourquoi peut-on dire qu'Érasme propose un programme éducatif novateur ?

Document 1 - Érasme et les grammairiens

Érasme dresse un tableau moqueur des grammairiens, c'est-à-dire des enseignants des premières classes.

« Au premier rang sont les Grammairiens, race d'hommes qui serait la plus affligée, la plus calamiteuse et la plus accablée par les Dieux (...). On les voit toujours faméliques et sordides dans leur école ; je dis leur école, je devrais dire leur séjour de tristesse, ou mieux encore leur galère ou leur chambre de tortures. Parmi leur troupeau d'écoliers, ils vieillissent dans le surmenage, assourdis de cris, empoisonnés de puanteur et de malpropreté, et cependant je leur procure l'illusion de se croire les premiers des hommes. Ah! Qu'ils sont contents d'eux lorsqu'ils terrifient du regard et de la voix une classe tremblante, lorsqu'ils meurtrissent les malheureux enfants avec la férule, les verges et le fouet ! (...) Mais leur plus grande félicité vient du continuel orgueil de leur savoir. Eux qui bourrent le cerveau des enfants de pures extravagances (...) ! »

Érasme, *Éloge de la Folie*, 1511.

Document 2 - La pédagogie selon Érasme

« Toutefois nous pouvons également veiller avec soin à ce que la fatigue soit réduite à l'extrême et que, par conséquent, le dommage soit insignifiant. C'est ce qui se produira si nous n'inculquons pas aux enfants des connaissances multiples ou désordonnées, mais seulement celles qui sont les meilleures et qui conviennent à leur âge, où l'agrément est plus captivant que la subtilité. En outre, telle manière douce de les communiquer les fera ressembler à un jeu et non à un travail. [...]

Ce résultat [le plaisir d'apprendre] sera obtenu en partie par la douceur et la bonne grâce du maître, en partie par son ingéniosité et son habileté, qui lui feront imaginer divers moyens pour rendre l'étude agréable à l'enfant et l'empêcher d'en ressentir de la fatigue. Rien n'est en effet plus néfaste qu'un précepteur dont le caractère amène les enfants à haïr les études avant d'être en mesure de comprendre pourquoi il faut les aimer. [...]

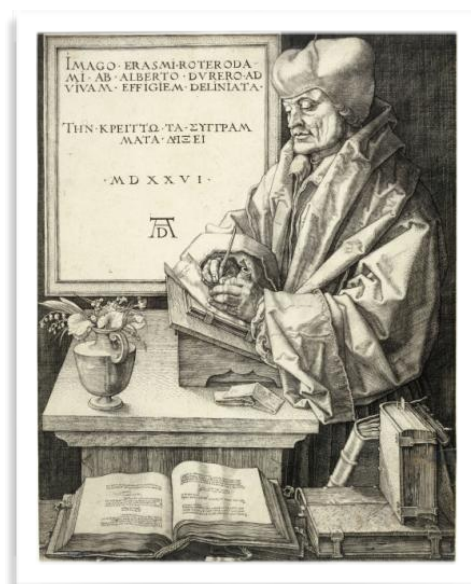
Tu vas me demander de t'indiquer les connaissances qui correspondent à l'esprit des enfants et qu'il faut leur infuser dès leur prime jeunesse. En premier lieu, la pratique des langues. Les tout-petits y accèdent sans aucun effort alors que, chez les adultes, elle ne peut s'acquérir qu'au prix d'un grand effort.»

Érasme, *Lettre à Guillaume, duc de Clèves*, sur l'éducation, 1529.

Document 3 - Deux portraits d'Érasme



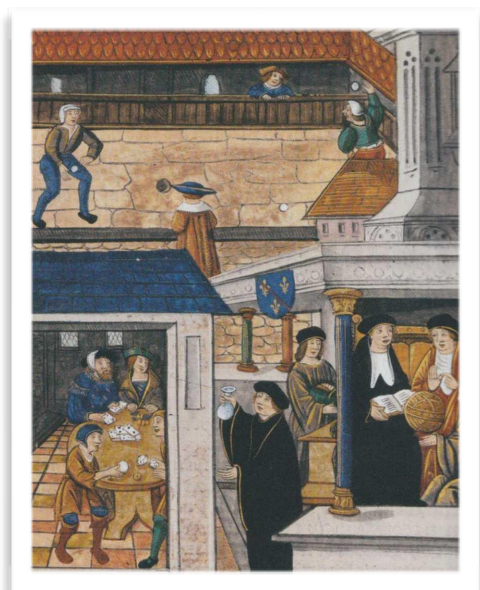
Document 3A - *Érasme de Rotherham*. Holbein le Jeune, 1523, Musée



Document 3B - *Érasme de Rotterdam*, gravure sur bois. Albrecht Dürer, 1526, British Museum, Londres.

Traduction : « Portrait d'Érasme de Rotterdam par Albrecht Dürer, dessiné du vivant du modèle.

La meilleure image de lui, ses écrits la montreront. 1526. »



Source : *L'Institution et l'administration de la chose publique*, 1520, BNF, Paris.

Thème 2 : Érasme et l'idéal religieux

Pourquoi peut-on dire qu'Érasme propose une nouvelle démarche spirituelle/chrétienne ?

Document 1 - Le clergé selon Érasme

« Les plus heureux sont ceux qui s'appellent couramment eux-mêmes « religieux » et « moines », deux surnoms tout à fait trompeurs, car la plupart d'entre eux sont fort éloignés de la religion et on les rencontre plus que personne en tous lieux. (...)

D'abord ils trouvent que le comble de la piété, c'est de ne rien savoir des belles-lettres, pas même lire. Ensuite, quand, à l'église, ils braillent de leur voix d'âne leurs psaumes, dûment numérotés mais nullement compris ; alors ils croient vraiment charmer l'oreille des saints d'une infinie volupté.

Il y en a quelques-uns parmi eux qui vendent au meilleur prix leur crasse et leur mendicité, et qui beuglent aux portes à tue-tête pour qu'on leur donne du pain, et il n'y a pas d'auberge, de voiture, de bateau qu'ils importunent au grand détriment, c'est sûr, des autres mendiants. Et c'est de cette manière que ces personnages particulièrement délicieux, avec leur saleté, leur ignorance, leur grossièreté, leur impudence, font revivre pour nous, disent-ils, les apôtres. »

Érasme, *Éloge de la Folie*, chapitre LIV, 1511.

Document 2 - L'intérêt de la traduction du Nouveau Testament en langue vulgaire*

« Le soleil est un bien commun, offert à tout le monde. Il n'en va pas autrement avec la science du Christ ; elle ne repousse personne, sinon celui qui se repousse lui-même par haine de lui-même. Je suis en effet tout à fait opposé à l'avis de ceux qui ne veulent pas que les lettres divines soient traduites en langue vulgaire pour être lues par les profanes, comme si l'enseignement du Christ était si voilé que seule une poignée de théologiens pouvait le comprendre, ou bien comme la religion chrétienne se fondait sur l'ignorance (...)

Je voudrais que les plus humbles des femmes lisent les Évangiles, lisent les épîtres de saint Paul. Puissent ces livres être traduits en toutes les langues, de façon que les Écossais, les Irlandais, mais aussi les Turcs et les Sarrasins soient en mesure de les lire et de les connaître. (...) Puisse le paysan au manche de sa charrue en chanter des passages, le tisserand à ses lisses en moduler quelque air, ou le voyageur alléger la fatigue de sa route avec ses récits. »

Érasme, *Préface à la traduction du Nouveau Testament*, 1516.

* langue vulgaire : désigne ici les langues parlées localement par les populations, par opposition au latin compris par les lettrés uniquement.

Document 3 - Pour une nouvelle traduction du Nouveau Testament

« C'est aux sources mêmes que l'on puise la pure doctrine ; aussi avons-nous revu le Nouveau Testament tout entier d'après l'original grec, qui seul fait foi, à l'aide de nombreux manuscrits des deux langues, choisis parmi les plus anciens et les plus corrects (...). Nous avons ajouté des notes pour justifier nos changements, expliquer les passages équivoques, ambigus ou obscurs, rendre moins facile dans l'avenir l'altération d'un texte rétabli au prix d'incroyables veilles. »

Érasme, *Lettre à Léon X, préface à l'édition du Nouveau Testament*, 1516.

Thème 3 : Érasme et l'idéal européen

Pourquoi peut-on dire qu'Érasme est un fervent « Européen » ?

Document 1 - Érasme et les voyages

« Ecoute maintenant avec quel dévouement il se consacre à ses enfants. Il a quatre fils, autant de filles, tous bien doués.[...] Dès leur prime adolescence, ils quittent la maison paternelle pour l'Italie ou la France : ainsi ils s'habituent aux langues et aux coutumes étrangères. C'est là comme une greffe intellectuelle qui les adoucit et les dépouille de leur naturel sauvage, s'ils en ont un. Car rien n'est plus quinteux* que ceux qui ont passé leur vie dans leur patrie : ils haïssent l'étranger et condamnent tout ce qui diffère de leurs rites indigènes. »

Lettre d'Érasme à maître Juan Vergara, célèbre théologien espagnol, 1533

*Quinteux : désagréable

Document 2 - Les hommes, la guerre et la paix selon Érasme

« Le tyran administre son Etat par la violence, par la ruse et par les moyens les plus perfides : il n'a en vue que son intérêt particulier. Le vrai roi s'inspire de la sagesse, de la raison, de la bienfaisance, il ne pense qu'au bien de l'Etat. (...) Un bon prince n'accepte jamais aucune guerre, excepté quand, après avoir tout tenté, il ne peut l'éviter par aucun moyen. (...) Que le prince vraiment chrétien réfléchisse à la différence entre l'homme, né pour la paix et l'amour, et les bêtes sauvages, nées pour la rapine et la guerre... Quel nom faut-il donner à l'acte de chrétiens qui se déchirent entre eux, alors que tant de liens les unissent, qui font durer le massacre pendant des années, pour une animosité personnelle, pour une sotte ambition de jeune gens ? Toute la philosophie du Christ la condamne. »

Érasme, *Institution d'un prince chrétien*, 1516.

Document 3 - Érasme et Alde Manuce, imprimeur vénitien

« Alde Manuce, imprimeur à Venise

J'ai souvent souhaité dans mon coeur, très savant Manuce, que tout l'éclat apporté par toi aux deux littératures, grecque et latine, grâce non seulement à ton art et à tes impressions d'une finesse sans égale, mais aussi à ton génie et à ton éminente science, revienne vers toi pour te rendre l'équivalent de ce que tu as donné. Car pour ce qui concerne la gloire, il n'y a aucun doute que le nom d'Alde Manuce volera jusque dans le plus lointain avenir dans les bouches de tous ceux qui sont initiés au culte des lettres.

J'apprends que Platon, que tous les lettrés attendent déjà, avec impatience, s'imprime chez toi en caractères grecs. J'aimerais savoir quels ouvrages de médecine tu vas imprimer. Je me demande ce qui t'empêche de nous avoir donné depuis longtemps le Nouveau Testament.

J'estimerai l'immortalité accordée à mes oeuvres, si elles venaient au jour imprimées dans tes caractères, de préférence ceux qui, assez petits, sont les plus jolis de tous. Le volume ainsi serait des plus minces, et la chose réalisée à peu de frais. S'il te paraît opportun d'entreprendre l'affaire, je te fournirai gratuitement l'exemplaire corrigé. »

Érasme, *Lettre à Alde Manuce*, Bologne, 28 octobre 1507.

Document 4 - Érasme selon Rabelais, humaniste français

« Vous n'aviez jamais vu mon visage, mon nom même n'était pas connu, et vous avez fait mon éducation, vous n'avez cessé de me nourrir du lait irréprochable de votre divine science ; ce que je suis, ce que je vaudrais, c'est à vous seul que je le dois : si je ne le faisais pas savoir, je serais le plus ingrat des hommes du temps présent et à venir. C'est pourquoi je vous salue, et vous salue encore, père tout plein d'amour, vous qui êtes le père de votre patrie et sa gloire, défenseur des lettres, vous qui écarterez le mal, et qui êtes le champion invincible de la vérité. »

François Rabelais, *extrait d'une lettre à Érasme*, le 30 novembre 1532.

Document 5 - L'héritage d'Érasme au XXI^e siècle



Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe.

Depuis 1987, il permet notamment à des étudiants européens d'effectuer une année de leur cursus universitaire dans un pays étranger, membre de l'UE.

Première partie : l'élargissement des savoirs

Doc. 1 - Les progrès de la connaissance par la redécouverte de l'Antiquité

« Evoquons par la pensée un vieux docteur de cette académie¹ qui s'est éteint voici cent ans. S'il pouvait comparer le souvenir de son temps avec le nôtre, ne regarderait-il pas avec étonnement la floraison que les lettres, jointes aux sciences du réel, ont déjà connu en France, en Italie et en Angleterre ? Il n'avait entendu que des gens qui parlaient d'une manière barbare et grossière ; il entendrait d'innombrables hommes de tout âge parler et écrire en élégant latin. À propos du grec, il avait toujours entendu répéter le dicton commun : « c'est du grec, c'est illisible » ; non seulement, il entendrait lire le grec avec la plus grande facilité, mais il entendrait les érudits d'enseigner dans la langue, avec une suprême maîtrise. Parmi grammairiens, poètes et orateurs, il avait connu Alexandre de Villedieu² ; en philosophie, les Écossais et les Espagnols, en médecine, les Arabes, en théologie certains auteurs d'on ne sait où. Il écouterait Térence, César, Virgile, Cicéron, Aristote, Galien, Hippocrate, Moïse, les Prophètes, les Apôtres et les autres véritables annonciateurs de l'Évangile et il entendrait parler dans leur langue.

Pierre de la Ramée³, *Discours inaugural au collège de Presles*, 1546.

1. Professeur de ce collègue.
2. Poète et grammairien français (1175-1240)
3. Philosophe et humaniste français. Converti au protestantisme, il est assassiné lors de la Saint-Barthélémy en 1572.

Consigne : Comparer les deux époques évoquées par Pierre de la Ramée en complétant un tableau en deux colonnes : « Époque de Pierre de la Ramée (XVI^e siècle) » / « Il y a 100 ans » (époque du professeur)

Doc. 2 - L'École d'Athènes par Raphaël, 1509, 440 cm sur 770 cm, cité du Vatican.



Sur cette fresque réalisée pour le pape Jules II, le peintre Raphaël fait figurer, sous les traits de ces contemporains, les grands savants de l'Antiquité, autour des philosophes grecs Platon et Aristote.

Question : Comment l'artiste montre-t-il le rapport entre les humanistes et l'Antiquité ?

Plan du cours

- I. Les progrès de la connaissance du monde conduisent à la formation des empires coloniaux.
 - A. Le basculement des échanges de la Méditerranée à l'Atlantique.
 - 1. La Méditerranée au centre des échanges.
 - 2. Les nouveaux outils rendent possible la recherche d'une voie vers l'ouest.
 - 3. Des motivations religieuses.
 - B. Les « Grandes découvertes ».
 - C. Un nouveau regard porté sur le monde.
- II. Les conséquences économiques de l'ouverture atlantique.